

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



HAUTS-DE-SEINE
YVELINES, VAL D'OISE

AdN 



Amicale du Nid

SOMMAIRE

L'AMICALE DU NID VOUS REMERCIE

4

EDITO

5

BILAN DE L'ANNEE 2024

7

L'AMICALE DU NID 92 EN ACTION

11

- **Présentation des services** 12
- **L'Atelier d'Adaptation à la Vie Active** 13
- **L'Accompagnement Social sans Hébergement (ASH)** 17
- **L'hébergement** 23
- **Les Parcours de Sortie de la Prostitution** 26
- **Le service mineur** 28
- **Actions de prévention et sensibilisation** 33
- **Le Partenariat** 34
- **Les évènements collectifs** 36
- **Les maraudes numériques** 45
- **La participation des personnes accompagnées** 47

PERSPECTIVES 2025

50

CELLES ET CEUX QUI FONT L'AMICALE DU NID

51

- **Ressources** 55
- **Etre adhérent.e** 56
- **Partenaires** 59

L'AMICALE DU NID VOUS REMERCIE !

merci

AUX ADHERENT.E.S

qui font vivre l'établissement par leur engagement
bénévole au sein du comité territorial, du conseil
d'administration et en bénévolat d'action

merci

AUX SALARIE.E.S

qui ont choisi de mettre leur professionnalisme au
service de la prévention et de l'accompagnement
des victimes du système prostitutionnel.

merci

AUX FINANCEURS

Etat et collectivités territoriales, qui ont confiance
à l'Amicale du Nid et aux donateurs.trices qui
savent que leur don sera utile

Mot de Jean-Marc AUGUIN, Directeur Adjoint de Paris et des Hauts-de- Seine

A l'occasion de mon prochain départ à la retraite et après 22 années passées à l'Amicale du Nid, il m'est confié le soin d'écrire cet édit. Cette attention me touche et j'en remercie celles et ceux qui en sont à l'initiative.

Parmi tous les évènements et les évolutions sociétales qui se sont produits durant cette période, je retiens l'instauration de la loi du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, comme ayant été l'évènement majeur qui aura profondément impacté la vie des victimes de la prostitution ainsi que celle des établissements qui les accueillent et les accompagnent.

La loi du 13 avril 2016, c'est la reconnaissance par les services de l'Etat du statut de victime des personnes qui subissent les violences de la prostitution. De par sa force symbolique, cette déclaration aura été libératoire pour de nombreuses personnes accompagnées. En avril 2016, enfin, les professionnel.le.s n'étaient plus les seul.le.s à dire et expliquer aux personnes accompagnées qu'elles n'étaient pas responsables des violences qu'elles avaient subies. Que ces sentiments de honte et de culpabilité, trop souvent ressentis, devaient être portés par les auteurs de violences et non par leurs victimes. Nous le constatons tous les jours, c'est la reconnaissance d'être reconnu comme victime, qui permet à ces dernières de se défaire progressivement de ces sentiments toxiques qui inhibent, voire interdisent toute projection vers un possible avenir meilleur.

La loi du 13 avril 2016, c'est l'instauration des commissions départementales de Parcours de sortie de prostitution (PSP). Nous savons combien ces parcours, pour les personnes accompagnées peuvent constituer une voie d'accès déterminante qui contribue à la possible réalisation leur projet d'insertion professionnelle, à l'accès à l'autonomie financière et contribuer ainsi à leur émancipation du système prostitutionnel.

Mais l'instauration de ces commissions a également profondément influé sur les stratégies d'accompagnement. La temporalité contrainte des PSP, la reconduction semestrielle des admissions au parcours sous réserve que soient réalisés un certain nombre d'objectifs, sont autant d'éléments qui contribuent à élever le seuil d'exigence ou tout du moins du sentiment de responsabilité ressenti tant par les personnes admises au parcours que pour les équipes qui les accompagnent. Cette situation peut susciter de la tension au sein des équipes. Tension qui s'avère positive dans la mesure où celle-ci témoigne de la volonté d'atteindre des d'objectifs réalisables, clairement identifiés et partagés.

Mot de Jean-Marc AUGUIN, Directeur Adjoint de Paris et des Hauts-de- Seine

Et si comparaison n'est pas raison, il est peut-être nécessaire de se souvenir qu'avant la loi du 13 avril 2016, l'absence de leviers et moyens concrets mis à disposition des personnes en situation de prostitution pour leur permettre de s'émanciper du système prostitutionnel pouvait susciter chez les professionnel.le.s qui les accompagnaient un sentiment d'impuissance et parfois même de découragement.

Bien sûr, la Loi du 13 avril ne peut, à elle seule, résumer l'ensemble des évolutions de ces 20 dernières qui ont eu des conséquences sur l'activité des établissements. Citons, entre autre, la fin de l'invisibilisation de la prostitution des mineur.es qui aura conduit à la création de la « mission mineur.e.s 75-92-95 », les modifications du paysage prostitutionnel qui auront nécessité une constante adaptation de l'équipes d'aller-vers de Paris, les crises et bouleversements économiques auxquels ont dû faire face l'Atelier d'Aide à la Vie Active de Colombes pour maintenir un niveau d'activité compatible pour l'accueil des stagiaires.

Les orientations stratégiques et les impulsions données par Jean-Christophe TETE, directeur et responsable territorial, le professionnalisme, le dynamisme, l'engagement des équipes ainsi que celui des services supports, administratifs et comptables, auront permis de répondre et de s'adapter pertinemment à ces évolutions sociétales, économiques et législatives. Autant de caractéristiques dont témoignent le rapport d'activité 2024 qui suit.

Partager cette aventure, fut pour moi, une réelle source de satisfaction et de plaisir.

Merci à toutes et à tous

L'AMICALE DU NID EN 2024

ASSOCIATION ENGAGÉE

L'Amicale du Nid (AdN) est une association unitaire, qui compte bientôt 78 ans d'engagement auprès des personnes en situation de prostitution, victimes du système prostitutionnel, du proxénétisme, de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle pour un accompagnement vers la sortie. L'engagement de l'association s'inscrit en alignement avec la politique publique de l'État français, abolitionniste.

Nos principes

La laïcité, l'indépendance de toute organisation ou parti

Le respect des principes de liberté, d'égalité et de solidarité

Aucune conception moraliste restrictive et puritaine de la sexualité

Aucune complaisance vis-à-vis de toutes formes de violences sexistes et sexuelles, notamment les violences du système prostitutionnel

La défense des droits des femmes, des enfants victimes de violences sexuelles et sexistes

La défense de l'abolition du système prostitutionnel, le refus de considérer la prostitution comme un métier, la protection de ses victimes, l'interdit d'achat d'acte sexuel

Le refus de toute forme de discrimination, de racisme, de sexisme, d'homophobie et de transphobie

Une action fondée sur une pensée et une pratique de l'égalité et de l'émancipation : le féminisme laïque, abolitionniste et universaliste

Les principes républicains : égalité entre les femmes et les hommes, non-patrimonialité du corps humain, dignité de la personne humaine visant à garantir son intégrité physique et psychologique contre toute atteinte extérieure



HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT

- ▶ L'établissement tel qu'il existe dans sa configuration actuelle est né de la mutualisation des moyens opérés entre le Service Actions de Réinsertion en Milieu Ouvert (SARMO) fondé en 1970 et l'Atelier d'Aide à la Vie Active (AAVA) Dagobert.
- ▶ Le 04 août 2008, un arrêté préfectoral autorise la fusion du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (SARMO) et de l'Atelier Dagobert (AAVA) en un même établissement dénommé (AdN92).
- ▶ L'arrêté DRIHL/UTHL/SHAL du 06 août 2013 détermine la capacité du CHRS AdN92 comme suit :
 - 21 places d'hébergement d'insertion
 - 20 places pour l'Action d'Adaptation à la Vie Active
 - 16 places de suivis sans hébergement

Une Convention de subvention signée avec la DRIHL des Hauts-de-Seine permet l'ouverture d'un dispositif « d'hébergement d'urgence ponctuel à l'hôtel en lien avec le 115/92 ».

4 chambres d'hôtel sont réservées à cet effet et intégrées depuis 2020 sur le CHRS.

Cadre Ethique auquel l'établissement se réfère

- ▶ L'action sociale de l'établissement a pour objectif premier de rendre ou de faciliter l'accès à une capacité citoyenne aux personnes pour lesquelles il intervient.
- ◆ Les situations traitées par l'établissement AdN des Hauts-de-Seine sont celles de personnes, femmes ou hommes concernées par la prostitution et qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion socio-professionnelle sans prostitution
- ◆ Les équipes de l'établissement AdN des Hauts-de-Seine et de ses antennes des Yvelines et du Val d'Oise accompagnent des personnes en situation ou ayant connu la prostitution et qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion socio-professionnelle sans prostitution.
- ◆ Les salarié.es accompagnent les personnes accueillies dans la réalisation de leurs projets individuels. Ils.Elles s'engagent à respecter l'histoire et l'autonomie des personnes.
Les salarié.es s'engagent à veiller à la qualité de l'accueil, au respect de l'intégrité physique, à la dignité des usagers ainsi qu'au respect des règles de savoir vivre.
Ils. Elles participent à l'élaboration d'outils d'évaluation du service rendu et analysent les effets de ses actions pour y apporter les adaptations éventuelles.
La personne accueillie doit être entendue dans ses attentes, respectée dans son rythme et accompagnée dans la réalisation de son projet de vie.

Les prestations offertes à la personne accueillie doivent faire l'objet de procédures et de protocoles adaptés à sa problématique en prévoyant notamment :

- Une information claire et suffisante sur les actions susceptibles d'être mises en œuvre, sur les moyens offerts et les recours possibles.
- L'accès à son dossier.
- L'accord de la personne accueillie lorsque la loi l'oblige, son adhésion lorsqu'elle est suffisante.
- Sa participation active aux actions mises en œuvre ainsi qu'à leurs évaluations
- La confidentialité des informations recueillies sur la vie privée de l'usager, c'est pour lui un droit fondamental qui ne peut être cédé, en application de la loi, que pour l'intérêt supérieur de la personne.
- La personne dispose du libre choix entre les différentes prestations adaptées qui lui sont proposées.

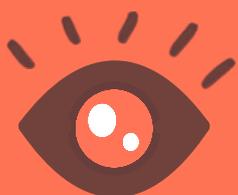
QUELQUES DATES IMPORTANTES

- 2013, l'établissement AdN92 a procédé à son évaluation interne avec le soutien du cabinet Pluriel Formation.
- 2014, l'évaluation externe est réalisée par le cabinet CRESS
- 2015 : première réécriture du projet d'établissement
- 29 mars 2017 : PREFET DE PARIS : arrêté portant agrément de mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle pour le département des Hauts de Seine.
- 20 juillet 2017 : PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE, PREFET DE PARIS : arrêté portant agrément de mise en œuvre du parcours de la sortie de prostitution et d'insertion sociale et professionnelle pour le département du Val-d'Oise.
- 21 décembre 2017 : Signature d'un CPOM interdépartemental (AdN75 et AdN92)
- 19 mars 2018 : SGAR/DELEGATION REGIONALE AUX DROITS DES FEMMES : Arrêté portant agrément de mise en œuvre du parcours de sortie de sur le parcours de sortie de prostitution et insertion sociale et professionnelle pour le département des Yvelines.
- 25 novembre 2021 : PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE/ DRIHL : arrêté portant agrément au titre de l'ingénierie Sociale, financière et technique.
- 25 novembre 2021 : PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE/ DRIHL : arrêté portant agrément de l'association l'Amicale du Nid au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale des Hauts de Seine.
- 24 décembre 2021 : Signature du CPOM interdépartemental (AdN75-AdN92-AdN93)
- 2021 : actualisation du projet d'établissement pour la période 2022-2026, validé par le Conseil d'Administration (CA) le 23 avril 2022

L'AdN 92/78/95 en 2024

15 Professionnel.le.s

82



Professionnel.le.s formé.e.s

245

Jeunes bénéficiaires
des actions de
prévention

192

personnes
signalées



47



personnes
hébergées

Dont 12 enfants

64

adultes et

22

enfants

accompagnés
sur le 92/78/95



34

Personnes
en parcours de
sortie prostitution

40

Stagiaires bénéficiaires
des AAVA*

*Ateliers d'Adaptation à la Vie Active

L'AMICALE DU NID EN ACTION



■ PRÉSENTATION DES SERVICES	12
■ L'AAVA	13
■ L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SANS HEBERGEMENT (ASH)	17
■ L'HEBERGEMENT	23
■ LES PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION	26
■ LE SERVICE MINEUR.ES	28
■ ACTIONS DE PREVENTION ET SENSIBILISATION	33
■ LES PARTENARIATS	34
■ LES EVENEMENTS COLLECTIFS	36
■ LES MARAUDES NUMERIQUES	31
■ LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	32

PRÉSENTATION DES SERVICES

L'Atelier d'Adaptation à la Vie Active

dispositif intégré au CHRS qui a pour objectif de permettre à des personnes ayant connu la prostitution de bénéficier d'une mise en situation professionnelle par l'intermédiaire de travaux de production réalisés dans le domaine du façonnage d'imprimerie et du petit conditionnement. Ces travaux de finition (pliage de pochettes, collage, assemblage, insertion de feuillets, reliures métalliques.) sont confiés à l'équipe encadrante de l'atelier, majoritairement par des imprimeurs de la région.

Le Pôle Accueil Accompagnement Hébergement

L'équipe des travailleuses sociales qui constitue ce service réalise l'accompagnement global de personnes en situation ou ayant connu la prostitution et recherchant une alternative à leur situation. Ce service est habilité pour l'hébergement d'insertion et d'urgence de 25 personnes. Il dispose également d'un agrément pour l'accompagnement sans hébergement de 16 personnes

La Permanence sociale du Val d'Oise

rattachée à l'AdN92, la travailleuse sociale de la permanence sociale du Val d'Oise, ouverte en 2017, réalise l'accompagnement global, sans hébergement, de personnes en situation ou ayant connu la prostitution et recherchant une alternative à leur situation.

La « mission mineur.es » du Val d'Oise

rattachée à l'AdN92, la « mission mineur.es » est habilitée pour réaliser sur le territoire du Val d'Oise, en lien avec les services de l'ASE, des mesures d'interventions spécifiques (MIS) pour des jeunes en situation de prostitution ou en risque de l'être. Cet accompagnement renforcé se fait à destination des jeunes confié.es aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou pris en charge dans le cadre de mesures d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO) ou d'Aides éducatives à domicile (AED) en soutien et en lien direct avec les professionnels qui les accompagnent. Cette mission permet aussi un accompagnement spécifique pour les parents et les proches de mineur.es en situation de prostitution.

La permanence sociale des Yvelines

rattachée à l'AdN92, la travailleuse de la permanence sociale des Yvelines, ouverte en 2018, permet l'accompagnement global, sans hébergement, de personnes en situation ou ayant connu la prostitution et recherchant une alternative à leur situation.

40 PERSONNES ACCUEILLIES A L'AAVA EN 2024

Les caractéristiques du public reçu à l'AAVA en 2024 :

-  35 Femmes
-  4 Hommes
-  1 Transidentitaire

Situation administrative

- 34 situations irrégulières
- 3 demandes d'asile
- 2 récépissés
- 1 Titre de séjour 1 an



TEMOIGNAGE DE MIDE, STAGIAIRE DE L'AAVA :

Quand je suis venue, je n'avais rien.

Je cherchais du travail, mais je ne trouvais rien.

J'étais très satisfaite en arrivant.

J'avais peur au travail avant. Parce que je ne travaillais pas avec mes papiers.

Ici, je viens travailler en mon propre nom. Je gagne des sous qui m'aident à manger et à économiser.

Le travail s'est bien passé avec les encadrants.

Grace à mon travail à l'AAVA, je marche la tête haute. Je suis apaisée.

J'ai obtenu mon APS grâce à un parcours de sortie pendant mon stage.

Maintenant je travaille et je suis fière de moi. L'AAVA m'a donné un sourire.

Je suis capable de travailler !

Et ça m'a donné confiance.

Je m'apprête maintenant à faire un stage restauration collective. Je cherche avec ma conseillère pôle emploi et ma CIP.



TEMOIGNAGE DE SA REFERENTE, AUGUSTINE

En tant qu'éducatrice spécialisée, j'ai pu orienter à l'AAVA plusieurs personnes suivies à l'AdN 75. Nous accompagnons majoritairement des personnes en situation irrégulière, qui n'ont de ce fait pas accès à l'emploi et pas de ressources. Elles sont de plus très isolées et ont une estime d'elles-mêmes fragilisée.

L'AAVA est donc une opportunité pour elles d'accéder à ce qu'elles qualifient souvent de « vie normale ». Les rétributions mensuelles, par exemple, leur permettent d'accéder à un début d'autonomie financière. Les stagiaires y voient de plus une forme de reconnaissance de leurs compétences et de leur insertion professionnelle. Le travail sur l'estime de soi est essentiel dans notre accompagnement et à ce titre, l'AAVA permet aux personnes accompagnées de redynamiser leur confiance en elles, et ainsi à leur ouvrir de nouvelles perspectives.

Les stagiaires disent se sentir utiles et valorisé.e.s du fait d'avoir un rythme et un objectif quotidien à l'atelier. Ils et elles ont souvent peu d'obligations ou d'activités avant d'intégrer l'AAVA. Ce vide peut alors laisser place aux souvenirs de leurs parcours et ainsi être anxiogène pour elles et eux. Les personnes expliquent que se focaliser sur des tâches les aide à « ne plus penser ». L'AAVA a donc également un rôle occupationnel, voire thérapeutique. De plus, les interactions sociales avec leurs collègues sont des leviers essentiels à notre travail. Elles permettent de rompre ou amoindrir leurs sentiments d'isolement, et parfois également de perfectionner leur français et ainsi leur insertion sociale.

Nous remarquons rapidement une évolution chez les stagiaires, qui expriment leur fierté d'accéder à une première forme d'emploi quelle que soit leur situation administrative. Les stages de l'AAVA sont ainsi de précieux tremplins vers leurs projets personnels et professionnels.

Les critères d'admission à l'AAVA sont exclusivement centrés sur le vécu prostitutionnel des personnes ainsi que leur recherche d'une alternative à leur situation. Aucun critère de savoir-faire et/ou de compétences spécifiques n'est requis pour intégrer un stage à l'AAVA. C'est la raison pour laquelle en 2024, comme ce fut le cas les années précédentes, les organismes prescripteurs auront été les établissements franciliens de l'Amicale du Nid ainsi que les autres associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation et/ou ayant connu la prostitution (Altair, Aux Captifs la Libération, le Bus des femmes).

Nous accordons beaucoup d'importance au travail avec les organismes orienteurs. L'accompagnement spécifique de L'AAVA est un outil de l'accompagnement global des stagiaires.

Tout au long du stage, nous échangeons avec les référents des stagiaires pour les accompagner au mieux ou pour partager notre appréciation sur l'évolution des stagiaires au sein de l'atelier et dans leur capacité d'adaptation au milieu professionnel. Les encadrants techniques et les moniteurs d'atelier passent beaucoup de temps avec les stagiaires à travers le travail effectué ensemble. Ce temps est différent de celui des travailleurs sociaux et cela apporte un regard différent.

Au terme du premier mois de stage, une première évaluation est réalisée avec le ou la stagiaire. L'objectif de cette rencontre est avant tout autre chose de valoriser le travail effectué et d'échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées tant en matière de savoir-faire que de savoir-être en milieu professionnel. Des objectifs individualisés sont alors contractualisés afin d'accompagner chaque stagiaire dans sa progression en fonction de ses souhaits et capacités.

La mission de l'AAVA est avant tout celle de la mise en situation professionnelle autour des métiers du façonnage d'imprimerie et du petit conditionnement. Nos clients sont majoritairement des industriels et des imprimeurs. Leurs attentes en termes de réactivité et de qualité sont très élevées.

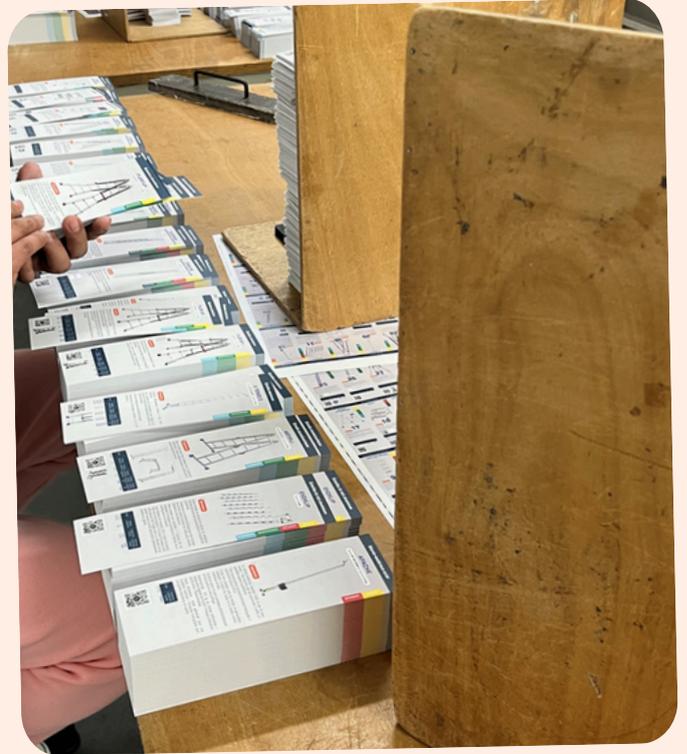
Si ces exigences sont une opportunité pour les stagiaires de découvrir des savoirs faire de précision et de rigueur, c'est aussi un challenge pour l'équipe d'encadrement, qui doit assurer une qualité parfaite, quel que soit le niveau de savoir-faire des personnes en stage. Et si toutes les personnes arrivant en stage ont vécu les violences de la prostitution, toutes n'ont pas les mêmes difficultés et le même rythme d'adaptation et d'apprentissage.

Mais cette exigence de "qualité" et la diversité de nos clients, et des annonceurs, souvent prestigieux, est aussi une source de fierté et de renforcement de l'estime de soi, la plupart du temps très abîmée chez les personnes accompagnées.

L'apprentissage "technique" du travail, de ses codes, et la mise en situation professionnelle ne sont pas les seuls enjeux du stage à l'AAVA. C'est aussi un lieu de vie en collectivité. Les repas du midi sont pris en commun. Une pause est ménagée de midi à 13h. Nous ouvrons également plus tôt le matin, pour que celles et ceux qui le souhaitent puissent petit déjeuner dans un lieu adapté et calme. Particulièrement pour les personnes hébergées en hôtel 115. Cela permet aussi aux personnes qui ne le peuvent pas par ailleurs de cuisiner.

Des événements et des ateliers, en commun avec la Pôle accueil accompagnement hébergement, sont proposés tout au long de l'année.

Le niveau d'activité en 2024 a été satisfaisant et comparables aux années précédentes, malgré une charge de travail en "dents de scie", ainsi que des délais très courts, qui ont demandé beaucoup d'adaptation de la part de l'équipe d'encadrant, comme des stagiaires.





✓ 86 PERSONNES ACCOMPAGNEES SANS HEBERGEMENT EN 2024

- ✓ 37 adultes et 11 enfants sur le 92
- ✓ 11 adultes et 5 enfants sur le 78
- ✓ 16 adultes et 6 enfants sur le 95



Pour un certain nombre de personnes orientées à l'AdN92, même si la question de l'hébergement est prioritaire au moment de la prise de contact avec l'établissement, la solution la plus adaptée et la plus rapide dans un premier temps semble souvent être de faire appel au 115. La stabilité relative mais réelle que ces personnes obtiennent grâce à l'hébergement d'urgence 115 permet alors d'engager un accompagnement qui représente une réelle opportunité notamment pour :

- Des personnes qui sont encore dans l'impossibilité de se stabiliser dans un hébergement de type « insertion »,
- Garantir un lieu où parler de la prostitution, des violences et des traumatismes, d'aider dans la recherche d'une alternative à une situation de prostitution de rue, d'hébergement chez un tiers, d'un lieu de vie nocif ou pour des personnes ayant un autre lieu d'hébergement ou de logement
- Une mise à l'abri proposée pour permettre une accroche rapide pour des personnes ayant besoin de réponses immédiates en terme d'écoute et d'accompagnement

Les contacts privilégiés que nous avons avec les écoutants du 115 des Hauts de Seine (référentes violences) nous permettent presque systématiquement de pouvoir proposer une mise à l'abri nécessaire à une personne reçue en 1^{er} entretien à l'AdN92, pour qui une première évaluation complète n'a pas pu être faite au vu de l'état de grande vulnérabilité ou fragilité de la personne notamment.

Ce travail d'articulation 115/AdN92 permet de mettre à l'abri en chambre d'hôtel une personne dans la journée même, pour une semaine ou 2. Ce temps de « stabilisation » va alors permettre aux travailleuses sociales de l'AdN92 de proposer un temps d'entretien plus posé à la personne, afin de pouvoir réaliser une évaluation complète de la situation.

L'accompagnement sans hébergement ou « hors les murs » consiste à réaliser un accompagnement type CHRS auprès des personnes en se détachant de la question des murs, et en promouvant l'insertion par le logement et l'hébergement.

Il s'agit aussi d'offrir un accompagnement limité pour des personnes qui viennent d'obtenir un logement personnel/logement intermédiaire, afin de travailler le relais vers les services de droit commun ou services de secteur.

Pour l'année 2024, ce sont **101 personnes qui nous ont été signalées** et **37 personnes adultes** qui ont bénéficié d'un accompagnement sans hébergement. Au titre de la prise en charge de leur mère sur le PAAH, et en fonction de certaines situations particulières et/ou préoccupantes, ce sont aussi 11 enfants qui ont bénéficié d'un travail d'accompagnement et/ou d'orientation d'accompagnement et/ou d'orientation.

LES SORTIES D'ACCOMPAGNEMENT EN 2024 :

19 adultes sont sortis d'accompagnements cette année.

Les fins d'accompagnements ont été actées et travaillées avec les personnes concernées pour les motifs suivants :

- 6 personnes ont été admises sur le CHRS AdN92 (dont 4 personnes admises en Parcours de Sortie de Prostitution)
- 4 personnes ont bénéficié d'un contrat court (généralement 3 mois), afin de finaliser des relogements et de mettre en place tous les relais nécessaires sur le nouveau secteur de vie.
- 7 personnes ont eu une fin de prise en charge avec réorientation vers un autre service social au vu de l'évolution de leur situation : en effet, l'orientation est travaillée entre les travailleuses sociales, la cheffe de service et les personnes accompagnées lorsque l'accompagnement spécifique autour des violences, de la prostitution, n'a plus lieu d'être.

Dans ce cas, même si les situations restent parfois précaires et nécessitent une continuité dans l'accompagnement, elles sont généralement stabilisées et ne nécessitent plus l'accompagnement spécifique de l'AdN92 au vu de ses missions. Des orientations sont alors travaillées et proposées afin de ne pas marquer de rupture dans la prise en charge. Généralement, ces orientations sont réalisées vers les services sociaux de secteurs, les associations d'aide aux démarches administratives, droits des étrangers, services de domiciliation, associations caritatives d'aides de 1^{ère} nécessité.

Dans ces situations, le maintien de l'hébergement sur le dispositif 115 a été travaillé avec toutes les personnes avec les partenaires de l'urgence sociale. Des bilans de fin de prise en charge pour chaque personne sont réalisés par téléphone avec les écoutants 115 et une mise en lien est réalisée avec les collègues du PASH pour prendre le relai dans la prise en charge des personnes.

- 1 personne a été admise en centre maternel avec prise en charge globale.
- 1 personne a été admise sur un hébergement de type Solibail avec accompagnement social lié au logement.

Cette année 2024 montre une nouvelle fois le nombre important d'accompagnements sans hébergement de mères avec enfants : **11 enfants** ont bénéficié d'un accompagnement avec leur mère, sur le soutien à la parentalité mais aussi sur des accompagnements plus spécifiques :

- Des accompagnements vers une prise en charge psychologique, via les CMPP du secteur, les PMI, Le centre Naissance, les espaces de rencontres parents-enfants, l'accueil de la Passerelle, les services de protection de l'enfance,

- Des demandes spécifiques d'entrées en centres maternels pour 1 famille nécessitant un accompagnement soutenu autour de l'arrivée de l'enfant et du travail autour du lien.

- La question systématique des violences subies en tant que victime ou témoin pour un enfant est posée à chaque 1^{ère} rencontre avec la mère et travaillée tout au long de l'accompagnement, les enfants ayant été pour la plupart, exposés aux scènes de violences subies par leur mère.



En 2024, 33 signalements ont été reçus par la travailleuse sociale en poste. 30 personnes nous sollicitant étaient concernées par la prostitution. Ce qui démontre une bonne visibilité de nos actions sur le territoire.

La majorité des services orienteurs qui nous appellent pour des demandes d'accompagnement sont des CHU des Yvelines. Ensuite viennent les personnes elles-mêmes qui sollicitent en direct une aide/accompagnement.

L'ACCOMPAGNEMENT EN 2024 :

11 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement, contractualisé, avec la travailleuse sociale AdN78 sur l'année. Les autres personnes, concernées par la spécificité, n'ont pas été accompagnées, principalement pour les raisons suivantes :

8 personnes ont été identifiées comme ayant été victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelles, et un travail spécifique a été réalisé en lien avec ces identifications à savoir :

- 4 demandes d'asile (dont 2 en lien avec la situation de TEH)
- 1 plainte pour proxénétisme

Caractéristique des 11 personnes accompagnées dans l'année

- 7 femmes seules
- 4 femmes seules avec enfants
- 10 des 11 personnes sont ou ont été, au cours de l'année, en situation administrative régulière (titre de séjour, APS ou récépissé).
- Toutes étaient hébergées en CHU, CHR, hôtel 115 ou chez un tiers.



En 2024, 58 signalements ont été reçus par la travailleuse sociale en poste. 45 personnes nous sollicitant étaient concernées par la prostitution. Pour les 13 autres personnes, elles ont systématiquement été orientées vers un service plus adapté à leur situation/demande.

Les particularités de 2024 concernant les demandes reçues sont :

- Une nette augmentation des demandes d'hébergement et des mises à l'abri
- Des demandes croissantes de jeunes femmes tout juste mineures qui ont besoin d'une mise à l'abri immédiate (sortie de réseau ou fuite d'un proxénète)
- 6 demandes pour des personnes qui viennent du département de l'Oise (limitrophe au Val d'Oise mais sans association spécifique)
- 2 demandes d'intervention et de prise en charge des victimes, de la part des services de police/gendarmerie pour des démentèlements de réseaux sur le territoire.

La question de l'hébergement et de la mise à l'abri de personnes victimes de prostitution est une problématique qui perdure sur le Département du Val d'Oise.

Nous avons pu rencontrer le 115 et le SIAO cette année, afin d'échanger sur nos modalités d'intervention, mais la spécificité des victimes de prostitution ne semble pas constituer un axe prioritaire du public à mettre à l'abri en hébergement d'urgence.

La 1ère demande des jeunes femmes qui fuient un réseau, un proxénète, est un besoin immédiat de mise à l'abri sur le plan de l'hébergement, faute de quoi, l'accroche avec notre service ne parvient pas à se faire. Le ou la jeune, quand il ou elle est dans une demande d'aide, si il ou elle ne se voit pas proposer une solution de mise à l'abri quasi immédiate, n'aura pas d'autre choix que de retourner chez le "petit ami" client ou proxénète ou dans le réseau d'où il ou elle s'est enfui(e).

Même si nous arrivons à débloquer des nuitées hôtelières pour des mises à l'abri pour certaines personnes les plus vulnérables, (14 nuits en 2024), il n'en reste pas moins que la stabilité par la suite via le 115 n'est quasi jamais possible et nous devons solliciter en interne de l'AdN, des solutions d'hébergement, hos département du Val d'Oise, pour maintenir une mise à l'abri. Ce fut le cas pour 2 personnes cette année, 2 jeunes femmes majeures, dont l'une nous avait été orientée par la Police suite à un démantèlement.

L'ACCOMPAGNEMENT EN 2024 :

16 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement, contractualisé, avec la travailleuse sociale AdN95 sur l'année. Les autres personnes, concernées par la spécificité, n'ont pas été accompagnées, principalement pour les raisons suivantes :

- Nous n'avons pu répondre à la demande principale de la personne, à savoir un hébergement, une mise à l'abri (pas de place avec le 115, pas de dispositif particulier sur le Val d'Oise pour les personnes victimes de prostitution, ce public ne relevant pas d'un "public spécifique")
- Une ré-orientation a été nécessaire, les attaches principales se trouvant sur un autre Département que celui du Val d'Oise (orientation sur d'autres services de l'AdN, notamment 75, 92 ou 78 ou Mouvement du Nid, ACPE, CPH-HUDA Coallia/AdN75)
- La personne n'a pas donné suite à son 1^{er} appel ou 1^{er} accueil et n'a plus donné de nouvelles.

Caractéristiques des personnes accompagnées dans l'année

- 16 femmes avec ou sans enfant
- 11 personnes en situation régulière dans l'année (7 APS, 2 récépissés, 2 titres de séjour)
- 2 personnes en demande d'asile
- 3 personnes sans régularisation en cours.



Situation de S. Accompagné sans hébergement

Mr a été suivi par l'AdN Paris il y a environ 20 ans.

Suite à un lourd parcours ASE, Monsieur a été en situation de prostitution depuis l'âge de 13 ans. Il était notamment exploité au bois de Boulogne de Paris.

Il a alors été accompagné à l'époque par l'équipe éducative sur des démarches administratives et par rapport à sa forte consommation de produit et d'alcool.

Lors de cet accompagnement, Monsieur a aussi été soutenu dans une démarche médicale puisque ce sera le début de son diagnostic psychiatrique.

Monsieur reprend contact avec l'AdN 92 durant l'année 2024. Sa situation administrative et médicale étant prise en charge, il est en demande exclusive d'un espace de parole.

En effet, la situation de Monsieur a beaucoup évolué et s'est stabilisée en partie.

Néanmoins, il reste fragile quant à ses consommations, ses relations et ses mises en danger relativement fréquentes.

Le travail en cours aujourd'hui avec l'association est de lui offrir un espace dans lequel il peut prendre du recul sur les violences vécues auparavant mais également sur les conséquences et enjeux relationnels actuels.

Monsieur n'est plus le jeune adulte qu'il était lors de sa première rencontre avec l'AdN et a désormais la disponibilité psychique pour élaborer autour de son parcours de vie, des violences, des traumatismes et de leurs impacts dans son quotidien.

C'est de cet accompagnement spécifique sans hébergement que Monsieur peut bénéficier encore aujourd'hui, en prenant en compte ses allers et venues dans le système prostitutionnel.

Coralie, Travailleuse Sociale



L'HÉBERGEMENT



✓ **47 PERSONNES HÉBERGÉES EN 2024**

Répartition

- ✓ 11 adultes en urgence
- ✓ 24 adultes et 12 enfants en insertion

Durant l'année 2024, **19 personnes** sont sorties du dispositif hébergement AdN92 (14 adultes + 5 enfants)

- ▶ 12 personnes (7 adultes + 5 enfants) sont sorties de l'insertion
- ▶ 7 personnes sont sorties du dispositif d'urgence

Les sorties de l'hébergement d'insertion :

- ▶ 10 personnes (5 adultes + 5 enfants) ont pu accéder à un logement social. Sur ces sorties, 1 personne était hébergée depuis + de 48 mois en hébergement d'insertion.
- ▶ 2 personnes sont sorties d'hébergement pour entrer en résidence sociale à vocation hôtelière.

Sur l'année 2024, nous continuons le travail autour de la fluidité des sorties d'hébergement. Pour chaque situation individuelle, nous étudions en équipe les possibilités de démarches à réaliser pour accéder le plus rapidement possible, lorsque la situation le permet, à un logement intermédiaire ou pérenne.

Cette année 2024 a été particulièrement marquée par un nombre croissant de labélisation SYPLO via le SIAO logement et une nette augmentation de propositions de logement faites pour les ménages hébergés. Pour les personnes en situation de petites ressources, un accès à la RHVS de Clichy a pu être facilité.

Pour certaines situations notamment de femmes avec enfants, nous avons tenté en 2024 un travail autour des sorties via l'intermédiation locative, tel le dispositif Solibail 92 (géré par le SIAO 92). Ce dispositif permettant des sorties d'hébergements d'urgence ou d'insertion vers du logement intermédiaire, encadré, pour un public famille disposant de peu de ressources. A ce jour, nous n'avons pas eu de propositions via ce dispositif.

Les sorties de l'hébergement d'urgence :

- ▶ 3 personnes sont sorties du dispositif pour intégrer une place d'hôtel 115 classique
- ▶ 2 personnes sont entrées sur le dispositif CHRS de l'Amicale du Nid
 - 1 personne est entrée à la RHVS de Clichy (résidence sociale à vocation sociale)
- ▶ 1 personne est allée s'installer chez son compagnon

SITUATION DE L.

L., âgée de 39 ans, est suivie par l'AdN 92 depuis septembre 2024.

Elle avait été, dans un premier temps, orientée par les services de police vers l'AdN 95. Après avoir fui un réseau de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, contre lequel elle a déposé plainte.

À la suite de cette démarche, L. a bénéficié d'un hébergement temporaire de 6 nuits, dans un hôtel, par le 115 du Val d'Oise. Puis, une prolongation de quelques jours, en centre d'hébergement d'urgence, avait pu être obtenue, en attendant que nos services puissent effectuer une évaluation de sa situation.

Au cours de l'entretien, nous avons constaté la grande vulnérabilité de L. dont la situation nécessitait un hébergement stable pour garantir sa mise en sécurité et permettre un accompagnement adapté. Cependant, faute de solution d'hébergement disponibles dans le département du 95, cette stabilisation n'a pas pu être envisagée.

Compte tenu des violences subies peu de temps avant notre rencontre et de l'opportunité qu'offrait la libération d'une place, nous avons décidé d'orienter L. vers le dispositif d'urgence de l'AdN 92.

Ce dernier permet une mise à l'abri, de plusieurs mois, au sein d'un hôtel social situé proche du service, la possibilité d'avoir des tickets service pour répondre aux besoins quotidiens ainsi que le financement de titres de transport.

Durant les premiers temps, la travailleuse sociale positionnée sur la situation de L., se rendait régulièrement, une fois par semaine, à l'hôtel. Ces rencontres ainsi que la stabilisation de l'hébergement ont permis de créer un lien de confiance avec Madame.

Aujourd'hui, L. prend ses marques dans un pays qu'elle découvre. Elle participe avec plaisir aux activités collectives proposées par le service, prend soin de sa santé et arrive davantage à se projeter dans l'avenir.

Cette situation illustre l'importance de la mise à l'abri dans le processus de reconstruction des victimes du système prostitutionnel.

En effet, l'hébergement constitue une priorité pour offrir un cadre sécurisant et permettre un accompagnement spécifique autour des violences subies.

Caroline – Travailleuse sociale



Mise à l'abri, place d'urgence ADN92 :

En novembre 2024, une personne est entrée sur une de nos places d'urgence, située dans un hôtel social.

Cette mise à l'abri a été possible grâce au travail commun entre le dispositif Ac-Sè, l'AdN69 et l'AdN92.

Cette personne est victime d'un réseau de Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle entre l'Albanie, la Grèce et le Kosovo. Ce réseau l'a envoyé en France en octobre 2024, à Lyon.

Elle est entrée en contact avec l'AdN de Lyon.

Expliquant son histoire, Madame a exprimé le besoin d'être mise à l'abri pour s'extraire du réseau de Lyon. C'est pourquoi l'AdN69 a contacté le dispositif national Ac.Sè afin d'organiser la mise à l'abri de Madame. Le dispositif nous a contacté dans le cadre d'un éloignement et d'un accueil de Madame.

L'AdN69 a préparé son départ ; le dispositif Ac.Sè l'a prise en charge financièrement et une personne bénévole l'a accompagné jusqu'à l'AdN92 qui a préparé son arrivée.

Cette mise à l'abri sur une de nos places d'urgence a permis à Madame de pouvoir se poser, construire des repères dans un environnement sécurisé.

Cette mise à l'abri confère une stabilisation primordiale pour se raccrocher ou s'accrocher, se rassembler, soi avec soi-même, petit à petit.

Ainsi, la mise en place d'un suivi médical s'organise pour Madame à plusieurs niveaux : soins physiques et soins psychologiques.

Madame a intégré des cours d'alphabétisation également dans un centre social et culturel de la ville.

La mise à l'abri constitue un rouage dans les distanciations de réseaux et l'entrevue de projet de vie personnelle.

Clémence, Travailleuse Sociale

LES PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION

Ce dispositif a été créé par la loi du 13/04/2016 visant à lutter contre le système prostitutionnel. La circulaire du 31/01/2017 précise et encadre la mise en œuvre du parcours.

L'Amicale du Nid a été agréée par l'Etat pour recevoir & accompagner les personnes souhaitant bénéficier du parcours et présenter leurs dossiers.

Chaque département dispose d'une commission départementale dédiée à l'étude des entrées et à la mise en œuvre effective du parcours, présidée par le Préfet, qui statue sur les dossiers présentés. Le parcours a vocation à proposer aux personnes en situation de prostitution des alternatives à cette situation en leur permettant de suivre un parcours de réinsertion sociale et professionnelle.

Pour ce faire, les personnes doivent s'engager à cesser toute activité de prostitution ; par ailleurs, afin de faciliter la sortie de la prostitution, une aide financière peut être obtenue ainsi qu'une autorisation provisoire de séjour d'une durée de six mois suite à l'acceptation de la personne dans ce parcours.

Tous les six mois, sur une durée maximale de vingt-quatre mois, les personnes renouvellent leur engagement dans le parcours et montrent à justifier de leur insertion sociale et professionnelle.

◆ Nombre de Parcours sur le 78 :

- 4 nouvelles entrées en Parcours
- 4 personnes ont bénéficié d'un renouvellement.
- 2 personnes sorties

◆ Nombre de Parcours sur le 95 :

- 3 nouvelles entrées en Parcours
- 4 renouvellements

◆ Nombre de Parcours sur le 92 :

- 5 nouvelles entrées en Parcours
- 8 demandes de renouvellements
- 4 personnes sorties

TOTAL DE PERSONNES EN COURS DE PSP DANS L'ANNEE : 34 personnes

12 personnes entrées, 16 renouvelées et 6 personnes sorties

Le Parcours de Sortie de Prostitution, outil de la loi de 2016, permet de travailler sur les projections à court, moyens et longs termes, pour les personnes en bénéficiant. Si le PSP est un vrai levier pour l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires, il reste encore à faire connaître ce dispositif, notamment aux bailleurs sociaux, aux commissions locales d'attribution des logements, qui ne reconnaissent pas toujours l'Autorisation de Séjour délivrée dans le cadre d'un PSP, comme justificatif de séjour autorisé.

Or, dans la loi du 13/04/2016 et dans les circulaires et lois qui en découlent, l'Autorisation de séjour délivrée dans le cadre d'un parcours d'insertion est un document d'identité valable pour obtenir un logement.

Or, dans la loi du 13/04/2016 et dans les circulaires et lois qui en découlent, l'Autorisation de séjour délivrée dans le cadre d'un parcours d'insertion est un document d'identité valable pour obtenir un logement.

Les personnes que nous accompagnons sont encore à ce jour, soumises à des refus d'obtention d'un logement dans le cadre des CAL, parce qu'elles ne disposent pas d'un titre de séjour « de droit commun ».

Les limites du PSP – Situation de G.R

Dans le cadre de la loi de 2016, Gr est entré dans un Parcours de Sortie de Prostitution (PSP) depuis le 7 octobre 2022.

A son entrée dans le dispositif, Monsieur présentait un état de stress post-traumatique important, associé à une grande réserve. L'objectif initial de ce PSP était de lui permettre de se dégager durablement d'un environnement violent et précaire, en lien avec sa situation de prostitution. Il s'agissait également de lui offrir les moyens d'accéder à une stabilité administrative et socio professionnelle.

Grâce à son investissement personnel et au cadre du PSP, G.R. a pu valider une licence en Langues Étrangères Appliquées et obtenir un titre professionnel de réceptionniste en hôtellerie. Il a exercé également un emploi en parallèle de ses études. Il a pu réaliser son objectif professionnel : devenir agent d'accueil à l'aéroport. C'est dans cette perspective qu'il a pu, grâce au PSP et à sa pugnacité, effectuer un contrat de professionnalisation à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. A la suite duquel il a été embauché en CDD. Tout au long de ce parcours, G.R. a mené un travail profond de reconstruction personnelle. Il a progressivement repris le contrôle de sa vie et a atteint un haut niveau d'autonomie moral et psychique.

Paradoxalement, le parcours de G.R. a également été confronté aux limites que peut engendrer un PSP. Durant la période du PSP, il a bénéficié d'une Autorisation Provisoire de Séjour (APS) de 6 mois, renouvelée à quatre reprises. Ces renouvellements étant soumis aux délais préfectoraux, cela a entraîné des décalages entre les décisions de la commission et leurs mises en œuvre effectives : ce qui a eu pour conséquence que Monsieur s'est parfois retrouvé avec des périodes sans APS en cours de validité.

Ces instabilités administratives ont mis en péril ses formations et ont failli compromettre son contrat de professionnalisation. Mais il a pu aller au bout de son parcours. Malgré ces freins, il a pu mener à bien ses 2 ans de PSP, à la fin duquel, la commission a émis un avis favorable pour l'obtention d'un titre de séjour d'un an, validé ensuite par la préfecture.

Or, depuis le 23 août 2024, Monsieur dispose d'un récépissé de demande de titre de séjour, renouvelé à ce jour à quatre reprises.

Cette situation administrative précaire et instable a empêché la signature d'un CDI avec son employeur, qui l'a successivement embauché en CDD, jusqu'à atteindre la limite légale de reconduction. G.R. a été contraint d'interrompre son activité professionnelle et se trouve à nouveau en recherche d'emploi depuis plusieurs semaines, ce qui a ravivé son anxiété et son sentiment d'insécurité. Cette situation administrative précaire et instable a également empêchée l'obtention d'un logement (absence de titre de séjour valide).

Aujourd'hui, sa situation est bloquée et tend même à se détériorer.

Ainsi, le PSP est un véritable levier d'accès à l'insertion sociale et professionnelle tout en étant soumis aux injonctions et décisions préfectorales, ce qui a un grand impact sur la concrétisation des projets des personnes.

Christel – Travailleuse sociale

LE SERVICE MINEUR-ES

Suite au diagnostic « prostitution des mineur.es » réalisé par l'Amicale du Nid dans le 95, le Conseil Départemental du Val D'Oise et l'Amicale du Nid ont signé une convention de partenariat dont l'objectif est de mener sur le territoire du Val d'Oise quarante mesures d'intervention spécifique (MIS) pour des jeunes en situation de prostitution ou en risque de l'être.

Cet accompagnement renforcé se fait à destination des jeunes confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance ou pris en charge dans le cadre de mesures d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO) ou d'Aides éducatives à domicile (AED) en soutien et en lien direct avec les professionnels qui les accompagnent.

Le démarrage de cette action a eu lieu en aout 2023. Deux travailleuses sociales ont pu ainsi intégrer les locaux de l'AdN à Cergy Saint-Christophe. Dès septembre, les rencontres avec les équipes de l'ASE ont permis de confirmer l'importance du fait prostitutionnel chez les jeunes pris en charge par l'ASE et la nécessité d'engager un travail spécifiquement dédié à cette question avec les jeunes concernés.

En février 2024, c'est un poste supplémentaire de travailleuse sociale qui a été financé pour être en soutien des parents et proches de mineur.es en situation de prostitution. Cette création de poste est un plus dans la globalité de la prise en compte d'un ou d'une jeune en situation de prostitution car il met en lumière un acteur souvent oublié : le parent.

► suivi d'une jeune pour laquelle les interventions judiciaires ne se sont pas mises en place.

La jeune en question nous avait été présentée par l'ASE alors qu'elle était placée, suite à de multiples fugues et à des difficultés dans sa prise en charge une main levée de placement a été prononcée et la jeune a accepté de retourner vivre chez sa mère dans un autre département en Seine Saint Denis.

Le juge a pris une décision d'AEMO via une délégation de compétence sans que cette mesure se mette en place.

Dans ce contexte au regard des inquiétudes que nous avons pour cette jeune nous avons continué un suivi.

Elle était en effet sous l'emprise d'un jeune homme proxénète violent.

Ce suivi qui s'est échelonné sur un an et qui n'est pas terminé, nous a permis de proposer un espace d'écoute à la mineure, de l'aider à reprendre le collège, de l'accompagner faire un bilan de santé dans un lieu acceptant le fait qu'elle n'ait pas de couverture sociale, enfin de la soutenir dans un retour au domicile maternelle qui visiblement n'avait pas été préparé et qui ne se déroule pas dans de bonnes conditions.

Si la situation reste fragile notre intervention a pu mettre en place un filet de sécurité et lui a permis notamment de nous demander de l'aide lorsque des proxénètes ont tenté de la recruter mettant une annonce sur sex-model avec son numéro de portable.

Le fait de pouvoir garder un contact avec des jeunes extrêmement vulnérables amenés soit à changer de foyer, soit à retourner vivre auprès de leurs parents permet de tisser un lien sécurisant pour eux et pérenne dans le temps.

Cette temporalité nous permet aussi de souligner les avancées, de repérer les freins, et de faire du lien entre les diverses institutions amenées à intervenir auprès des jeunes.

► **Apports théoriques et sensibilisations :**

Lors de nos interventions auprès des diverses équipes qu'il s'agisse de l'ASE, des lieux d'accueil, ou de collègues travaillant dans d'autres structures mais toujours en lien avec l'ASE nous avons pu mesurer à quel point le domaine de l'exploitation sexuelle des mineurs restait encore insuffisamment connu.

Donner des informations sur le contexte sociétal dans lequel s'inscrit cette exploitation reste nécessaire afin d'amener les collègues à pouvoir s'interroger sur leurs représentations, leurs croyances, et les amener à mieux cerner les enjeux de cette problématique.

Considérer les mineurs comme des victimes, lorsqu'ils sont utilisés dans les réseaux de prostitution n'est pas toujours une évidence. Les échanges avec les équipes nous ont permis de mesurer les difficultés pour certains d'entre eux à trouver les mots pour répondre à un jeune qui affirme qu'il fait ce qu'il veut de son corps, qui revendique vouloir faire ses choix, gagner de l'argent comme il l'entend.

C'est en prenant le temps de décortiquer tout ce que revêt ce choix et surtout son caractère délétère et mortifère que nous parvenons à aider les collègues à changer de regard sur les jeunes qu'ils accompagnent.

Avant que nous puissions être sollicités il nous faut donc mener un travail important de conscientisation mais aussi apporter des éléments théoriques.

Expliquer les conséquences des violences subies en général et des violences sexuelles en particulier est souvent nécessaire. Nous constatons que fréquemment ces éléments ne sont pas suffisamment pris en compte, que les violences subies par les jeunes dans leur parcours de vie restent souvent impunies ou non reconnues.

Nous observons également que les différents symptômes exprimés par ceux-ci (scarifications, addictions, insomnies, ect...) ne sont pas toujours mis en lien avec les traumatismes subis.

Donner des explications concernant le psycho-trauma constitue donc un point fort de nos interventions car ce concept reste encore mal connu par les collègues qui encadrent les jeunes.

Il reste cependant très difficile de faire entendre que les conduites prostitutionnelles peuvent engendrer une forme d'addiction.

Le fait que les jeunes concernés recherchent la dissociation psychique en se remettant en situation de danger et possiblement en situation de prostitution reste un aspect parfois difficile à faire entendre.

Nous utilisons pour ce faire des podcats, notamment ceux réalisés par le mouvement du Nid afin que puissent être entendus le vécu des personnes ayant été en situation de prostitution et les répercussions que cette activité a pu avoir sur eux.

Il s'avère également nécessaire d'apporter des informations sur les répercussions psychiques et physiques car le fait que les jeunes ne soient pas forcément marqués physiquement amène parfois les personnels encadrants à relativiser la gravité de ce qu'ils vivent.

La difficulté du sujet réside en partie dans le fait que cette violence soit une forme de violence sexuelle et que la fait même de parler de la sexualité s'avère encore un tabou sur certains des lieux de placement.

Notre service essaye donc de construire des interventions sous forme de jeux à proposer à des petits groupes de jeunes afin d'aborder les thèmes de l'égalité fille/garçon, du consentement ect...

Enfin nous abordons également lors de nos interventions avec les équipes la question de la pornographie afin d'apporter des éclairages sur la gravité des mises en scène qu'elle comporte et les conséquences délétères sur le développement des adolescents.

Pour chacun des sujets évoqués nous essayons d'apporter soit de la documentation soit des informations sur les lieux spécialisés dans les diverses addictions.

Si les addictions aux produits toxiques sont mieux connues celles aux addictions à la pornographie le sont moins alors qu'elles peuvent désormais faire l'objet de prises en charges spécialisées.

Sophie - Travailleuse sociale

travail spécifique pour les parents et proches de mineurs en situation de prostitution

► Présentation des missions au sein de l'Amicale du Nid :

Arrivée à l'Amicale du Nid en février 2024, j'occupe le poste de référente à l'accompagnement des parents et proches de mineurs victimes d'exploitation sexuelle, de violences prostitutionnelles ou exposés à ces risques.

Mon travail consiste à offrir des espaces d'écoute et de sensibilisation destinés aux parents et aux professionnel.les. Il peut être envisagé de co-construire des actions en lien avec les acteurs de la protection de l'enfance et ceux travaillant auprès des familles lorsque cela est possible et/ou nécessaire.

Pour illustrer la diversité et la pertinence de ma mission, j'ai choisi de présenter l'accompagnement d'un couple parental. Leur fille, Alicia* est placée en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) suite à des violences intrafamiliales et passage à l'acte auto-agressif.

Madame L. référente de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) nous sollicite afin que soit proposé un accompagnement aux parents.

► Quelle est la situation d'Alicia au moment où notre service est contacté ?

Alicia, 14 ans, est une jeune fille brillante au parcours scolaire exemplaire. Diagnostiquée Haut Potentiel Intellectuel, elle a sauté une classe mais rencontre des difficultés relationnelles avec ses pairs.

A la suite de violences exercées par son père et de passage à l'acte auto-agressif, elle est placée au sein d'une MECS. Avant cette mesure, une Aide Educative en Milieu Ouvert (AEMO) avait été mise en place, mais face à la persistance des violences et une tentative de suicide, un éloignement a été envisagé et acté par décision de justice.

Si les parents se disent préoccupés, ils minimisent la gravité des violences et peinent à en comprendre les conséquences traumatiques sur leur fille. Ils s'interrogent également sur ses comportements en ligne. Alicia partage des photos dénudées et semble vulnérable face à des interactions inappropriées sur les réseaux sociaux. Pour y remédier, ses parents lui ont retiré l'accès à son téléphone, mais leur posture questionne. Ils se montrent intrusifs et peu ouverts au dialogue.

► **Lorsque notre intervention commence...**

Notre accompagnement repose sur un principe de libre adhésion. Le couple parental, adhère à cela. Bien qu'en difficulté pour se décaler de la situation, il manifeste une volonté de soutenir leur fille. C'est dans ce cadre que nous avons initié un travail visant à :

- Mieux appréhender les conséquences des violences sexuelles subies par leur fille,
- Favoriser une communication plus sereine,
- Explorer leurs propres représentations de la parentalité et de l'éducation.

Dès la deuxième rencontre, il apparaît que la question des violences transgénérationnelles doit être abordée. Lors d'un travail sur le génogramme familial, la mère d'Alicia évoque une agression sexuelle subie durant son enfance, sans parvenir à en situer l'âge. Cet élément révèle l'importance de dépasser la seule situation d'Alicia pour comprendre les blessures et les schémas familiaux sous-jacents.

► **La nécessité du support à la fonction parentale**

Au fil des séances, nous avons travaillé avec les parents sur :

- L'importance de reconnaître la souffrance de leur fille,
- La distinction entre contrôle et protection,
- La reformulation des perceptions (exemple : remplacer "manipulatrice" par "cherche des stratégies pour exister"),
- L'utilisation d'outils comme le violentomètre pour objectiver certaines situations.

L'écoute, la bienveillance, le respect de la temporalité de chacun temps comme de support de travail et la non neutralité face à ce qu'est une violence sont également des outils que nous avons utilisés. Des espaces d'écritures ont été également proposés au couple mais seule Madame s'en est saisie.

Par endroit, le couple a cheminé.

► **Alicia K.**

Après concertation en équipe, il nous a semblé pertinent de proposer à Alicia un espace de rencontre avec l'équipe mineur.es, ce à quoi elle a été favorable.

Ses parents, sa référente ASE ainsi que son lieu de placement ont également accueilli cette proposition positivement. En effet, les vulnérabilités d'Alicia nécessitent d'être accueillies. Il nous semblait donc essentiel de l'accompagner dans l'identification des situations à risque, notamment sur les réseaux sociaux, tout en lui offrant un espace d'expression sur ce qu'elle traverse.

À ce jour, au regard des éléments recueillis tout au long de son accompagnement, aucune préoccupation manifeste concernant une situation d'exploitation sexuelle n'a été relevée. Toutefois, une vigilance reste de mise afin de repérer toute éventuelle mise en danger.

A savoir : Lors d'une première rencontre et lorsque la prostitution ne semble pas être l'élément central ; et il l'est rarement de façon directe, nous présentons nos missions sous l'angle de l'égalité filles/garçons, des violences sexuelles et de la sensibilisation aux réseaux sociaux.

► **Limites institutionnelles et passage de relais**

Malgré les avancées réalisées, il apparaît nécessaire que la famille poursuive ce travail dans un cadre plus approfondi. Nous avons donc préconisé aux parents K., une orientation vers un suivi en thérapie familiale. Cette démarche découle à la fois des révélations de la mère et des difficultés des parents à reconnaître les besoins spécifiques de leur fille. Ce dispositif pourrait leur permettre d'explorer les dynamiques relationnelles à l'œuvre et de soutenir les évolutions nécessaires permettant une relation plus apaisée à leur fille.

Alicia pourrait également trouver un espace où le/la thérapeute soutiendrait sa parole afin que ses besoins soient mieux considérés.

Evidemment, nous restons disponibles pour toute nouvelle demande, car le soutien à la parentalité n'a rien de linéaire.

Pour conclure, je dirais qu'il n'existe pas d'accompagnement généraliste. Les histoires familiales et parcours de vies sont uniques et doivent être abordés de façon spécifique. La plus-value de notre mission est de pouvoir offrir cet espace spécifique ; d'écoute et de non jugement auprès des familles que nous accompagnons. Le travail qui se fait en lien avec l'ensemble des partenaires du territoire est également essentiel et doit être développé.

Mélissa - Travailleuse sociale



1. Actions de prévention auprès du public jeune / sensibilisation auprès des professionnel.les

Sur l'année 2024, le groupe Prévention a mené plusieurs interventions :

◆ 9 actions de prévention / 82 professionnel.les (travailleuses.travailleurs sociaux, psychologue, médecins, etc.) ont été sensibilisé.e.s à la thématique « prostitution »

◆ 245 élèves ont été rencontré.e.s dans différents établissements scolaires (collèges et lycées).

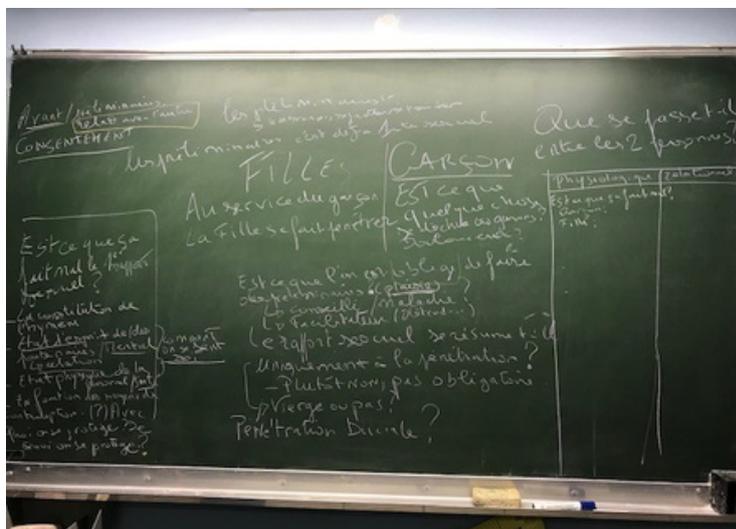
En prévention, les modalités d'intervention sont restées semblables aux années précédentes, avec un double objectif : sensibiliser les jeunes aux réalités du système prostitutionnel et interroger les stéréotypes de genre souvent intériorisés, notamment en lien avec la sexualité et les violences sexistes et sexuelles.

L'approche adoptée demeure participative, reposant sur l'échange, l'écoute et la co-construction des savoirs. Cette méthodologie permet de renforcer l'esprit critique des jeunes, tout en développant leur capacité d'analyse et leur compréhension des mécanismes d'emprise.

Dans la grande majorité des cas, les adolescent.e.s participent activement aux discussions, ce qui confirme l'importance de ces espaces d'expression dans la construction de ces adultes en devenir.

Par ailleurs, cette année, nous avons pris part à un atelier de discussion avec un groupe de huit jeunes femmes, mineures et jeunes majeures, organisé par la commune de Villeneuve-la-Garenne dans le cadre de la semaine dédiée au 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Les participantes, toutes volontaires, ont pu s'exprimer librement sur le sujet de la prostitution, souvent perçu comme tabou.

Extrait d'une séance avec une classe de 3^{ème} - Paris





PARTENARIAT JUSTICE-POLICE, exemples d'accompagnements spécifiques.

OCRTEH :

Nous avons travaillé en partenariat avec l'OCRTEH, l'Office Centrale contre la Répression de la Traite des Êtres Humains au mois d'octobre 2024.

L'OCRTEH enquêtait au démantèlement d'un réseau de Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle sur l'Ile-de-France.

Nous avons été sollicités par cet organisme via le dispositif Ac.Sé afin de rencontrer des personnes victimes du réseau de Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle à la suite de ce démantèlement de réseau.

Sur deux jours, nous avons rencontrés quatre jeunes femmes au sein de l'OCRTEH dans les locaux de Nanterre. La première jeune femme nous a clairement associé à la police puisque nous l'avons rencontré avant son audition.

Les trois autres jeunes femmes, nous les avons rencontrés après leur audition. Cela a permis au service de l'OCRTEH de leur parler de notre association en amont.

Le but de ces rencontres a été de les informer sur leurs droits, de leur donner de l'information sur des associations d'aide aux victimes, leur expliquer notre travail et de leur donner nos coordonnées.

Parmi les quatre jeunes femmes, 1 a déposé plainte et s'est rendue au procès.

Le procès a eu lieu mi-décembre 2024, à la suite duquel la jeune femme nous a sollicité pour un accompagnement.

Ainsi, nous l'accompagnons depuis la fin du mois de décembre 2024.

Entre notre première rencontre au sein des locaux de l'OCRTEH et celle au sein de notre association, il se sera écoulé deux mois, un temps nécessaire à cette jeune femme pour opérer un déclic quant à sa situation.

Entre l'OCRTEH, le dispositif Ac.Sé et l'Amicale du Nid92 a eu lieu un bilan afin d'échanger quant à ce travail collaboratif.

Lors du bilan l'OCRTEH a souligné la fluidité des échanges, la réactivité et la disponibilité des travailleuses sociales de notre association qui a rendu possible la rencontre de ses quatre jeunes femmes.

L'un des axes de travail partenarial a été d'évoquer le fait de rencontrer les victimes après leur audition pour ne pas amener de la confusion entre les postes et fonction de chaque structure même si les enquêteurs et enquêtrices de l'OCRTEH restent flous quant aux missions et rôles des associations et que notre association puisse venir avec des flyers a laissé au sein du service de l'OCRTEH.

L'autre axe de travail partenarial est de communiquer directement si l'une des victimes a déposé plainte, puisque l'association a la possibilité de se constituer partie civile lors des procès.

Lors de ce procès du réseau de Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, les deux proxénètes ont été condamnés, l'un à 10 ans avec une Obligation de Quitter le Territoire Français, l'autre à 5 ans.



Témoignage de professionnelle

Accompagnement Madame K. :

En mars 2023, notre association spécifique rencontre Madame K. qui a déposé plainte contre le proxénète qui l'exploitait depuis 2 ans.

Dès lors, nous accompagnons Madame K.

Nous l'avons mise en lien avec un avocat habitué à travailler avec notre association. Ainsi, il a pu l'accompagner durant toute la procédure pénale, Madame K. s'est constituée partie civile.

L'association a proposé à Madame K. de se constituer partie civile lors de son procès. Cette dernière a accepté.

Le procès a eu lieu en octobre 2024.

Madame K. a demandé à ce que le procès se déroule à huis clos ce qui a été accepté, deux travailleuses sociales ont pu y participer, demande faite par la juriste du siège de l'association. Lors de ce procès, le proxénète a écopé de 3 ans de prison.

L'accompagnement de Madame K a été un soutien physique et moral tout au long de cette procédure et tout au long du procès.

Les partenariats "solidaires"

2024, prolongement des années précédentes, avec des souhaits partagés en équipe à travailler toujours plus sur des valeurs de solidarité. C'est en ce sens que nous avons renouvelé nos partenariats déjà existants avec "Phénix, anti gaspi alimentaires", "Féminité Sans Abri" et "Règles élémentaires", pour les redistributions de produits d'hygiène.

Le partenariat existant depuis 2023 avec "Rejoué" aura permis à nouveau d'offrir des jouets et jeux reconditionnés aux enfants accompagnés à l'AdN pour les fêtes de Noël.

Cette année, nous avons souhaité continuer cette triple démarche autour de :

- La solidarité
- L'anti gaspi
- L'écologie

Nous avons ainsi pu nous rapprocher et collaborer avec l'entreprise locale "Willy anti Gaspi", "Le Chainon manquant", pour tout ce qui concerne l'anti gaspi de produits alimentaires et avec "Emmaüs" et les plateformes "Donnons.org" et "Youzd" pour tout ce qui concerne l'achat à petit prix ou le don de mobilier pour meubler nos hébergements.

LES EVENEMENTS COLLECTIFS

Le collectif participe grandement à l'insertion sociale des personnes accompagnées, mais aussi à l'émancipation du système de violences qu'elles connaissent depuis de nombreuses années pour certaines. 2024 a été marqué par des temps collectifs forts, co-animés et mis en place pour certains par les personnes elles-mêmes.

1. CREATION DE PODCAST « Levons le voile »



Nature/Type d'évènement :

Créer un outil pour déconstruire le système prostitutionnel et faire de la prévention

Date de l'évènement :

Avril-mai 2024

En 2024, un projet de podcast a été lancé avec des élèves de 3^{ème} du collège « Les Bouvets » à Puteaux. L'objectif de cette initiative était de concevoir un outil de prévention, élaboré par des jeunes, à destination de leurs pairs. Le format retenu a été celui d'un échange de questions/réponses entre un groupe d'adolescent-e-s et des personnes accompagnées par le service de l'AdN 92.

Ainsi, cinq adolescent-e-s, ayant déjà participé à une séance de prévention sur les thématiques de l'égalité femmes / hommes et des violences sexistes et sexuelles, ont pris part à deux ateliers dont la durée était de 1h30. Lors des séances, en présence d'une enseignante et de professionnel-le-s de l'AdN, le projet a été présenté, puis un travail collectif a été mené pour élaborer les questions à poser. Ces dernières, nombreuses, ont été regroupées en quatre thématiques : les aspects sociaux/représentations, l'entrée en prostitution, le vécu prostitutionnel et la sortie. Concernant les personnes accompagnées, trois femmes âgées de 25 ans ont accepté de répondre aux questions des élèves. Ces femmes ont des parcours différents permettant d'aborder les diverses réalités de la prostitution. Malgré l'hétérogénéité de leur histoire, toutes les trois ont souligné les conséquences traumatiques de la prostitution. Leurs regards croisés, au-delà de l'aspect préventif à destination des plus jeunes, a contribué à créer une dynamique permettant une prise de conscience forte du caractère systémique des violences. Elles ont ainsi souligné l'importance du soutien collectif pour sortir de l'emprise de la prostitution.

2. Journées Internationales des droits des femmes

Expositions photos « Avant/après : votre regard va-t-il changer ? »
Carte du monde sur les droits des femmes
Ciné-débat : « Woman »

Dans le cadre de la journée du 8 mars, un groupe 8 femmes accompagnées par l'AdN 92/78/95 organisent des ateliers sur deux journées. Ils se déclineront en exposition photos, jeu et ciné-débat.

Date de l'évènement :

7 et 8 mars 2024

La journée du 8 mars est l'occasion d'ouvrir des espaces de réflexions sur la place des femmes et leur émancipation.

Dans ce cadre, l'équipe de l'AdN a proposé l'animation de journées autour de différentes thématiques. Un groupe de femmes s'est saisi de cet espace. Ensemble, elles ont travaillé sur un projet sur deux journées. Lors de la première journée, le public aura accès à une exposition photos d'une course réalisée par des femmes suivies par l'AdN 92/78/95 et 93 et d'une réflexion sur la thématique du maquillage. Il y aura aussi un jeu sur les droits des femmes dans le monde. Lors de la deuxième journée, nous visionnerons le film « Woman ». Ce temps sera suivi d'un débat et d'un repas « du monde ».

7-8 Mars 2024

Journées internationales des droits des femmes

• 7/03 : 14h-18h	• 8/03 : 11h-15h
<ul style="list-style-type: none">• Expositions photos : Avant, Après: votre regard va-t-il changer ? " Le sport au Féminin"• " La Féminité dans l'art du makeup"• "La carte du monde des droits des femmes"	<p>Ciné débat film : " Woman " de Yann Arthus.Bertrand et Anastasia Mikova sur les droits de la femme</p> <p>Repas " Cuisine du Monde"</p>


AdN
Amicale du Nid
83 bis rue de Varsovie
92700 Colombes
01.47.84.73.53



3. L' Atelier d'écriture



Un atelier d'écriture s'anime depuis le lundi 4 novembre 2024 au sein de l'ADN92.

Chaque séance débute par un jeu collectif d'échauffement pour l'atelier d'écriture.

Ensuite, le thème d'écriture de lettres est annoncé par les animatrices, qui sont des personnes accompagnées par l'association.

La rédaction de lettres à des destinataires, avec l'identification de ces derniers et du message à transmettre a été bien intégré par les personnes participantes.

La mise en pratique de l'écrit avec les crayons, les mouvements de la main favorisent la concentration et la coordination. L'aspect cognitif sous-jacent est le travail de mémoire.

Ce dernier est stimulé tout au long des séances. Les sens de l'ouïe, du touché ou de la vue ont participé à l'ouverture des « portes de leur perception ». Les personnes participantes enrichissent leur vocabulaire ; développent leur imagination et leur créativité. Elles développent leur culture par la découverte de différents textes littéraires ; différent.e.s auteur.e.s.

Par exemple, l'une des participantes a qualifié le genre littéraire de la poésie de beau et qui fait réfléchir. Une autre participante a écrit une comptine et lors d'un temps de jeu au début de séance, elle a proposé une énigme pour deviner le mot arbre : « je change de couleur, je nourris et je me nourris ; je vis longtemps ; on peut manger sur moi et dormir sur moi ».

Ces ateliers d'écriture ont permis une prise de confiance en soi par rapport à ce que l'on a écrit et par rapport à ce qu'on dit. Les personnes se sentent libre de pouvoir écrire ce qu'elles pensent, il y a une affirmation dans les idées et une mise en activité des émotions.

Tout un travail collectif d'écoute, d'échanges et de rires des unes et des autres amène à un moment convivial.

Ces ateliers ont permis une réflexivité, une capacité de prendre du recul et s'interroger sur soi et son histoire, son parcours. Par exemple, cela a permis à une personne participante de reprendre contact sa famille. Certaines ont commencé l'écriture d'un journal intime, chez soi.

Les thèmes des lettres abordé dans l'atelier d'écriture a permis à une personne participante, qui souhaitait écrire son récit de vie sans savoir comment s'y prendre, de se lancer dans la rédaction de son récit de vie pour le transmettre à ses petits-enfants, sous forme de lettre.

En février 2025, la venue de l'artiste **Cocovan** et sa « World Letter » au sein de l'association sera l'occasion d'adresser une lettre, un message au monde.

Cocovan propose un rouleau de papier long de 600mètres sur lequel des milliers de personnes y ont déposé un message, un message adressé au monde. Les personnes viennent du monde entier puisque Cocovan souhaite que toutes les nationalités soient inscrites sur la « World Letter ». Elle se déplace dans différents pays et s'installe soit dans l'espace public soit au sein de structures telles que des associations, des centres d'hébergements... Les personnes s'arrêtent et écrivent un message sur ce rouleau de papier. L'artiste repart ensuite avec sa longue lettre composée de tous ces messages adressés au monde.

Ainsi, les personnes participantes à l'atelier d'écriture auront une nouvelle lettre à écrire, une lettre au monde, plus grande et plus vaste.

Votre texte de paragraphe



4. Ciné-débat pour sensibiliser sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Retour sur une soirée engagée

28/11/2024
Val d'Oise
Saint Ouen l'Aumône

L'exploitation sexuelle des mineur.es reste trop souvent invisibilisée et insuffisamment reconnue comme une violence faite aux enfants.

Ce manque de visibilité et d'identification par le grand public ainsi que par certains professionnel.les nous a poussé à organiser un ciné-débat autour du film **"Noémie dit oui"** afin d'informer et de sensibiliser sur cette réalité alarmante.

La mise en œuvre de ce projet a été une expérience enrichissante, marquée par des rencontres et des soutiens précieux.

Un cinéma situé à proximité de notre service nous a généreusement ouvert ses portes, mettant à notre disposition ses espaces pour accueillir nos invités dans un cadre convivial.

Le jour J, la préparation de cet accueil s'est faite dans un esprit solidaire : des femmes accompagnées par l'Amicale du Nid se sont engagées à nos côtés pour organiser cette soirée, apportant leur soutien à la cause en tant que femmes concernées.

L'accueil des participants s'est fait dans la convivialité et l'échange. Ce fut une très belle soirée, riche en partages et en émotions.

Lors du temps de questions-réponses, une femme accompagnée par l'Amicale du Nid a pris la parole, ouvrant ainsi le dialogue avec d'autres participant.es qui ont à leur tour partagé leurs réflexions, questions et témoignages. Les interventions ont été nombreuses et profondes, confirmant la pertinence et la nécessité d'un tel événement.

NOÉMIE DIT OUI

Écrit et réalisé par Geneviève ALBERT - Canada (Québec) 2022 1h56mn - avec Kelly Depeault, James-Edward Métayer, Emi Chicoine, Maxime Gibeault...

(ATTENTION ! Cette page est une archive !)

Depuis trois ans, Noémie, quinze ans, vit en foyer. Elle attend sa prochaine audition devant le juge avec beaucoup d'espoir : sa mère est enfin autorisée à l'accueillir de nouveau. Mais, au moment de valider cette décision, la daronne se rétracte et choisit de laisser sa fille en foyer jusqu'à sa majorité.

Face à cette terrible désillusion, Noémie fugue. À Montréal, elle retrouve son amie Léa qui s'est enfuie du même centre avant elle et semble vivre la belle vie avec son petit ami.

Noémie découvre rapidement qu'il y a un prix à payer pour cette existence

luxueuse : Léa est escort. Noémie rencontre Zach, un garçon de la bande dont elle tombe amoureuse. Attiré par l'argent facile, il a vite fait de proposer à la jeune femme de devenir elle-même escort, à l'occasion du Grand Prix de Formule 1. C'est là que le terme d'escort perd tout son glamour anglo-saxon : Zach n'est rien d'autre qu'un proxénète qui veut amener Noémie à se prostituer. Dans un premier temps, elle dit non...



Un événement au-delà des attentes

Nous espérions accueillir au moins 30 personnes, mais la réalité a dépassé nos prévisions : la salle était comble. L'engouement suscité par cet événement a démontré l'intérêt grandissant pour ces questions sensibles et trop souvent ignorées. Parents, professionnel.les de l'enfance, acteurs/trices sociaux/les et citoyen.nes engagés ont partagé ce moment d'échange et de réflexion.

Après la projection, un débat a permis d'aborder les différents aspects de la problématique. Parmi les interventions marquantes, une question est revenue avec insistance : "Mais n'est-ce pas un choix pour ces jeunes filles qui se prostituent ?" Ce à quoi nous avons répondu sous l'angle de la protection de l'enfance, de la loi et de la réalité d'une prédation qui fausse toute notion de consentement. Nous avons expliqué les mécanismes d'emprise, les conséquences et les dimensions économiques et criminelles de ce phénomène.

Un engagement qui continue

Les retours ont été très positifs. De nombreux participants nous ont remerciés d'avoir mis en lumière la réalité de la prostitution et de permettre un dialogue ouvert sur ces questions. Ce ciné-débat n'est qu'une première étape. Il souligne la nécessité de multiplier les actions de sensibilisation et de formation pour mieux protéger les enfants et soutenir les familles confrontées à ces situations.

Courant 2025, nous réitérerions cette initiative en diffusant le film réalisé par L'Amicale du Nid « Faire le jour ».

5. Les ateliers artistiques

Circle song



Dans le cadre de notre accompagnement, nous proposons un espace de parole ainsi que la mise en place de prérequis, apprentissage de la langue française, afin que les personnes retrouvent la dignité, l'estime de soi, prendre du pouvoir sur leurs vécus, leurs choix et se donner une place dans la société.

Depuis 2019 nous travaillons avec différents outils, théâtre forum, ateliers sociolinguistiques, réalisation d'un film qui aident et soutiennent le processus de sortie de la prostitution.

En 2024, nous avons envisagé un nouvel outil, le circle song, comme un outil supplémentaire à l'aboutissement d'une insertion socio-professionnelle pour les personnes que nous accompagnons.

Cela permet de travailler la posture, l'assurance, la confiance en soi, le partage des tâches avec un groupe, toutes ces notions acquises seront transférables dans une future activité professionnelle.

Trouver une solidarité, une écoute au sein d'une équipe et participer à une création.

8 ateliers ont eu lieu, regroupant entre 5 et 10 personnes sur chaque séance. Tantôt dans les locaux de l'AdN92, au sein du théâtre de Colombes avec qui nous avons un partenariat, parfois même en plein air !

Théâtre Forum



A peine une dizaine de séances de théâtre auront suffi à notre troupe d'une dizaine de femmes accompagnées et de 2 professionnelles pour préparer cette représentation "grand public" à la Cave à Théâtre de Colombes..

Après un "apéro dinatoire", toutes en scène, pour aborder publiquement des thèmes forts que sont : la grossesse non désirée, les incivilités dans les transports, la dure réalité des hébergements d'urgence 115.

Une soirée sous le thème des échanges, de mises en situation, pour qu'un instant, les rôles soient inversés et que des prises de consciences s'amorcent..

LA CAVE À THÉÂTRE
Compagnie associée : Annibal et ses éléphants
L'Amicale Du Nid 92 et Paroles Arc En Ciel Théâtre

GRATUIT !

SOIRÉE EXCEPTIONNELLE THEATRE FORUM
"SPECTACLE PARTICIPATIF ET INTERACTIF"

Vendredi 06 décembre 2024
Pot d'accueil à partir de 18h
Spectacle de 19h à 20h30

Sous l'école Jean moulin // 56 rue Estienne d'Orves // 92700 Colombes

Logos: LA CAVE À THÉÂTRE, AIN, ANCIENNE MAIRIE DE COLOMBES, DARC, Colombes

6. Les évènements sportifs



« Le sport est une source de résilience, un booster, un facteur de fierté, un activateur de rencontre, il y a dans nos expériences sportives, la constance d'un apport positif dans nos vies. C'est cela que nous voulons partager et mettre au service d'un enjeu collectif : celui d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes ».

Courses et marches solidaires réalisées en 2024 :
La Nuit des Relais (Fondation des Femmes)
La Soli-Run (Contre le Mal Logement)

La Soli-Run : la solidarité, les personnes que nous accompagnons la connaissent. Les histoires s'inversent, le temps d'un instant.. Un temps suspendu à se sentir comme « tout le monde », à ne plus sentir de différences, à faire partie d'un groupe, à se sentir fières d'accomplir cette marche.

La NUIT DES RELAIS, c'est une course de 2 heures, en relais, pour combattre les violences faites aux femmes.. C'est aussi cette année pour les femmes et les enfants accompagnées, une cagnotte collectée de + de 2000 euro, qui servent à financer des actions précises pour le public que nous accompagnons : Accès aux loisirs, aux vacances...







LES MARAUDES NUMERIQUES

Bilan chiffrée maraudes numériques sur l'année 2024 sur l'antenne 92 et 78

Les maraudes numériques ont pour but de développer notre présence sur internet pour se rendre visible auprès des victimes de prostitution, de pouvoir rentrer en contact avec elles, leur fournir une écoute, leur proposer un accompagnement social et/ou santé si elles le souhaitent, et leur délivrer un message de prévention et de réduction des risques.

Déroulement d'une maraude et veille

- 20 personnes contactées par maraude / 1 maraude par mois
- Reporting rempli sur l'ordinateur de l'animatrice aller-vers
- Sauvegarde des numéros de téléphone
- Envoi d'un message pour présenter l'association et les actions que nous proposons
- Relance des personnes : effectuée environ un mois après le premier contact
- Reporting : mis à jour au fil des mois suivant les réponses
- Réorientation suivant les besoins

Nombre de salariés attachés à l'action sur le 92 et 78

- Un.e animateur.rice aller-vers
- L'ensemble des travailleuses sociales effectuent les maraudes en roulement et une participante est détachée pour chaque maraude planifiée

Sites d'annonces d'escorting visités :

Sexmodel.com , Escortesex.net, Tescort.com, Vivamodel.com, 6annonce.com, 1baiser.com, Escorte.com, Hunqz, Allo-escort.com, Ladyxena, Ladys.one, Lovesita, Rentmen

Genre	Nbre de personnes contactées sur le 92	Nbre de personnes contactées sur le 78
Genre	50	12
Homme Cisgenre	27	3
Femme Transgenre	21	5
Homme Transgenre	0	0
Travesti	2	0
Total	100	20

Sur le département du 92 nous avons contacté 100 personnes et effectué 5 maraudes. Nous avons eu 25 réponses avec essentiellement des réponses que nous nommons « réponses de politesse » (remerciements des personnes de penser à elle, gardent notre contact en cas de besoin), des demandes d'informations sur l'association (adresses, permanences...), ensuite des demandes santé (dépistages, préservatifs...) et enfin une demande sociale d'une personne souhaitant arrêter la prostitution qui a été relayée sur le département du 78. Par ailleurs, une personne venant de la maraude numérique du 75 a été relayée sur l'antenne 92.

Sur le département du 78 nous avons contacté 20 personnes et effectué une maraude. Nous avons eu 8 réponses avec essentiellement des réponses de politesse et des demandes

d'informations complémentaires. Une personne a demandé un accompagnement santé et a été relayé sur l'antenne 75 avec l'équipe Intermède. Et enfin, une personne a demandé un accompagnement social et a été relayée sur notre antenne 95.

Réorientations toute au long de l'année 2024

Suite aux maraudes menées en 2024 sur les départements du 92 et du 78, 4 personnes ont été orientées vers le pôle Intermède pour un accompagnement santé et 2 personnes ont été orientées pour un accompagnement social sur les antennes de l'Amicale du Nid dans le 78 et 95.

Lieu de réorientation maraudes 92	Nombre de réorientation	Lieu de réorientation maraudes 78	Nbre de réorientation
AdN78	1	AdN95	1
Pôle Intermède	3	Pôle Intrmède	1
Planning Familial	1		
Total	5		2

LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Les personnes accompagnées à l'AdN92/78/95 le sont au titre de leur parcours de violences subies certes, mais en parallèle du travail de reconstruction effectué, nous avons à coeur de leur (re)donner une place, une voix.. Nous construisons ensemble..

Leur parole est primordiale.

Nous privilégions les temps collectifs ainsi que les accompagnements individuels pour qu'elles se saisissent de cette parole.

C'est pour cette raison que nous souhaitons dans ce rapport d'activité cette année leur donner une place...

L'équipe de l'AdN92/78/95

Parole de M., hébergée depuis novembre 2020.

"J'ai fait 3 ans au 115. J'étais un peu rassurée mais pas totalement. Je travaillais mais je n'étais pas à l'aise. Je ne pouvais pas cuisiner, j'avais le sentiment de ne jamais être propre même en me lavant.

Quand j'ai déménagé dans l'hébergement AdN, je me suis sentie à l'aise, rassurée. Le quartier, l'appartement, dès que je suis rentrée, je m'y suis sentie bien comme délogée de tout ce qui pouvait me perturber. J'étais comme allégée, j'ai retrouvé une nouvelle personne. Quand j'ouvre ma porte et que je rentre, je me sens bien.

Je n'oublie pas qu'un jour je devrais partir. Le jour où j'aurai mon logement, ça sera une nouvelle évolution. J'ai un peu peur parfois, les mauvais souvenirs font que je me prépare comme si je devais partir vite.

Je sais que les hébergements sont financés par l'Etat, je ne sais pas si les gens se rendent compte de l'importance que ça a. Avant de réfléchir et pouvoir vivre au quotidien, il faut savoir où dormir. L'entrée en hébergement a été une grande étape pour moi. Mes enfants, qui sont adultes et restés au pays, ont aussi été rassurés de me savoir en sécurité".

Parole de Ma. accompagnée sans hébergement :

"Lorsque je suis arrivée à l'Adn92, j'étais au plus mal, mais j'ai rencontré des personnes formidables (une équipe) qui sont à l'écoute et non dans le jugement, qui m'ont aidé à avancer dans la vie en ayant une opinion de ma personne différente de celle que je me suis faite pendant des années.

Grâce à cet accompagnement, aujourd'hui j'ai un emploi stable, ce qui signifie beaucoup dans ma vie après tout ce que j'ai traversé".

Parole de P. (lors d'une course solidaire) :

“Je me suis sentie fatiguée à un moment donné mais quand j'ai vu toutes les autres femmes avec moi pour la cause, j'ai eu le courage de continuer. Ces moments là donnent du courage dans la vie”.

Parole de S., accompagnée et hébergée :

“J'ai vécu dans différents hébergements 115 durant 6 ans. Cela m'a permis d'avoir un endroit où dormir avec mon fils et d'être en sécurité.

Néanmoins, je qualifierais ces hébergements de « petite cage » dans lesquels j'ai rencontré des problèmes d'intimité, d'hygiène (lieux insalubres) et d'espace. j'y vivais avec mon fils qui n'avait pas d'espace personnel et ne pouvait pas « inviter de copains à jouer ». Le manque de place dans la chambre, limitait son développement psychomoteur.

L'appartement AdN qui m'a été proposé m'a permis d'avoir un espace que nous nous sommes appropriés. M. avait une chambre dans laquelle il pouvait jouer et donc inviter aussi ses copains. Il a pu se sentir « normal » et faire les mêmes choses que ses pairs.

J'ai pu investir ce logement et trouver un espace de liberté et de propreté, retrouver mon intimité et ouvrir « mon esprit à penser ». Je me dis sereine, stable et en sécurité”.

Parole de J., accompagnée sans hébergement :

“Comme nous le savons tous le sport est un loisir, un activité physique qui contribue amélioration de notre santé.

J'ai toujours souhaité faire du vélo et j'ai eu l'opportunité de le faire l'année dernière avec vélo école Genevilliers, Grâce à la cagnotte récoltée à la nuit de relais. cette expérience m'a beaucoup plu, un moment de détermination c'était un challenge que je me suis donné à moi même pour atteindre mes objectifs qui était de pédaler, j'ai réussi à pédaler et à faire du vélo comme je voulais. 🥰🚲

Le vélo qui n'est pas seulement un moyen de déplacement mais aussi un sport qui contribue pour le bien être.

Les activités proposer par nous même et par l'association sont des moyens qui nous permettent de réaliser certains souhaits et de diminuer l'isolement social”.



Témoignage de MM, accompagnée par l'Amicale du Nid

« Je m'appelle MM », j'ai fait la connaissance de l'Amicale du Nid en Septembre 2024 par le biais d'une personne qui m'a sauvé la vie. Au début quand il m'a donné les coordonnées de l'association je n'étais pas motivé pour y aller car c'était très difficile pour moi de confier ma vie à des personnes que je ne connaissais guère.

Un jour je me suis réveillée après une longue période de réflexion, j'ai pris mon courage à deux mains et je me suis présentée à l'association sans rendez-vous. J'avoue que j'avais eu très peur que je ne cessais de me demander si c'était une bonne idée de venir et je suis restée à la salle d'attente jusqu'à une gentille dame vient me voir et me demande si j'avais rendez-vous avec quelqu'un je lui ai répondu pas du tout on m'a seulement donné l'adresse et je suis venue comme ça. Elle m'a ensuite dit « patientez, je reviens ». Quelques minutes plus tard elle est revenue et m'a demandé de venir avec elle. Nous sommes rentrées dans un bureau où il y'avait aussi une autre de ses collègues. Elles se sont présentées à moi avec un grand sourire.

A ce moment, c'était très difficile pour moi de m'exprimer. Je ressentais de l'angoisse et de la peur, les larmes aux yeux. Mais elles m'ont demandé de souffler et de me relaxer et m'ont dit qu'elles sont là pour aider des femmes qui sont en situation de prostitution.

Le temps passe, je continue à pleurer car c'était un lourd fardeau qui était en moi et il fallait beaucoup de courage pour faire sortir cela. J'ai commencé à leur raconter mon histoire et pour la première fois de ma vie j'ai été écouté sans être jugée au contraire, elles m'ont rassuré.

Elles m'ont fait savoir que c'était nous, les victimes, dans cette situation. Il ne fallait pas qu'on mette tout sur nous. Pour elles, les coupables sont les acheteurs. Si la prostitution existe c'est grâce à ses acheteurs et aussi elles qualifient la prostitution comme une violence que subit la femme. Après avoir longuement discuté avec elles, je me suis sentie soulagée et prête à tourner la page et reconstruire une nouvelle vie. Ainsi, j'ai quitté l'association avec un grand soulagement. Une semaine plus tard, j'ai appelé et on m'a dit de venir mercredi. Quand je suis arrivée c'est Clémence qui m'a accueilli et m'a donné la bonne nouvelle.

L'association m'accompagnera. Et je pourrais tourner la page. J'étais très contente même si je savais très bien que ça n'allait pas être facile de sortir de la prostitution mais au fond de moi j'avais une motivation. Ainsi, mes rendez-vous ont débuté. Une personne qui était une inconnue totale pour moi en septembre qui aujourd'hui est devenue la force qui m'accompagne, m'a donné la confiance en moi que j'avais perdu. Depuis des années, je me disais que ma vie ne valait rien, je ne servais à rien, à part vendre mon corps. Grâce à elle, j'ai pu retrouver la personne que j'étais avant, celle qui avait de grands rêves, la personne ambitieuse et motivée que j'étais.

A l'amicale du nid on est considérée comme une famille : je me sens protégée et aimée. Le plus important : on ne vous juge pas au contraire c'est un refuge pour toutes les personnes qui sont accompagnées par l'association.

Aujourd'hui grâce à l'association, j'ai pu fermer la page de la prostitution définitivement et réouvrir la page de mes rêves. »

PERSPECTIVES 2025



PERSPECTIVE 1

En juin 2025 une assemblée générale des copropriétaires se tiendra pour valider le projet de travaux de l'établissement de Colombes qui une fois les résolutions adoptées nous permettront de lancer avec l'architecte les appels d'offres auprès des entreprises afin de finaliser le devis définitif. Nous devrions pouvoir établir un projet de PPFi d'ici la fin de l'année 2025.

PERSPECTIVE 2

2025 sera également l'année du développement des actions auprès des mineur.es qui ont débutées en septembre 2023 avec des financements supplémentaires arrivés en fin d'année 2024 et qui vont permettre d'étendre nos actions sur les départements des Hauts de Seine et de Paris. Un poste de Cheffe de service va être pourvue pour travailler à la mise en place de cette mission mineur.es Interdépartementale.

PERSPECTIVE 3

La participation des personnes accompagnées : axe majeur à développer pour l'année 2025.

Des groupes d'expressions des personnes accompagnées + réguliers, une participation et une implication à la vie de l'établissement + systématiquement proposées aux personnes.

Des co-constructions à réaliser pour des projets collectifs...

PERSPECTIVE 4

Mise en place de formations auprès des salarié.es concernant la prévention des phénomènes violents et la prévention des troubles musculosquelettiques suite aux préconisations du DUERP 2024/2025

PERSPECTIVE 5

Développer l'accès à l'hébergement pour les personnes suivies en PSP sur les départements du Val d'Oise et des Yvelines

PERSPECTIVE 6

Préparation avec les équipes et les personnes accompagnées à la démarche qualité et l'évaluation (prévue en 2026) et déploiement de l'outil AGEVAL

PERSPECTIVE 7

Accompagnement des équipes à l'appropriation du nouveau projet associatif 2025/2030 qui devrait être validé à l'AG de l'association e juin 2025

PERSPECTIVE 8

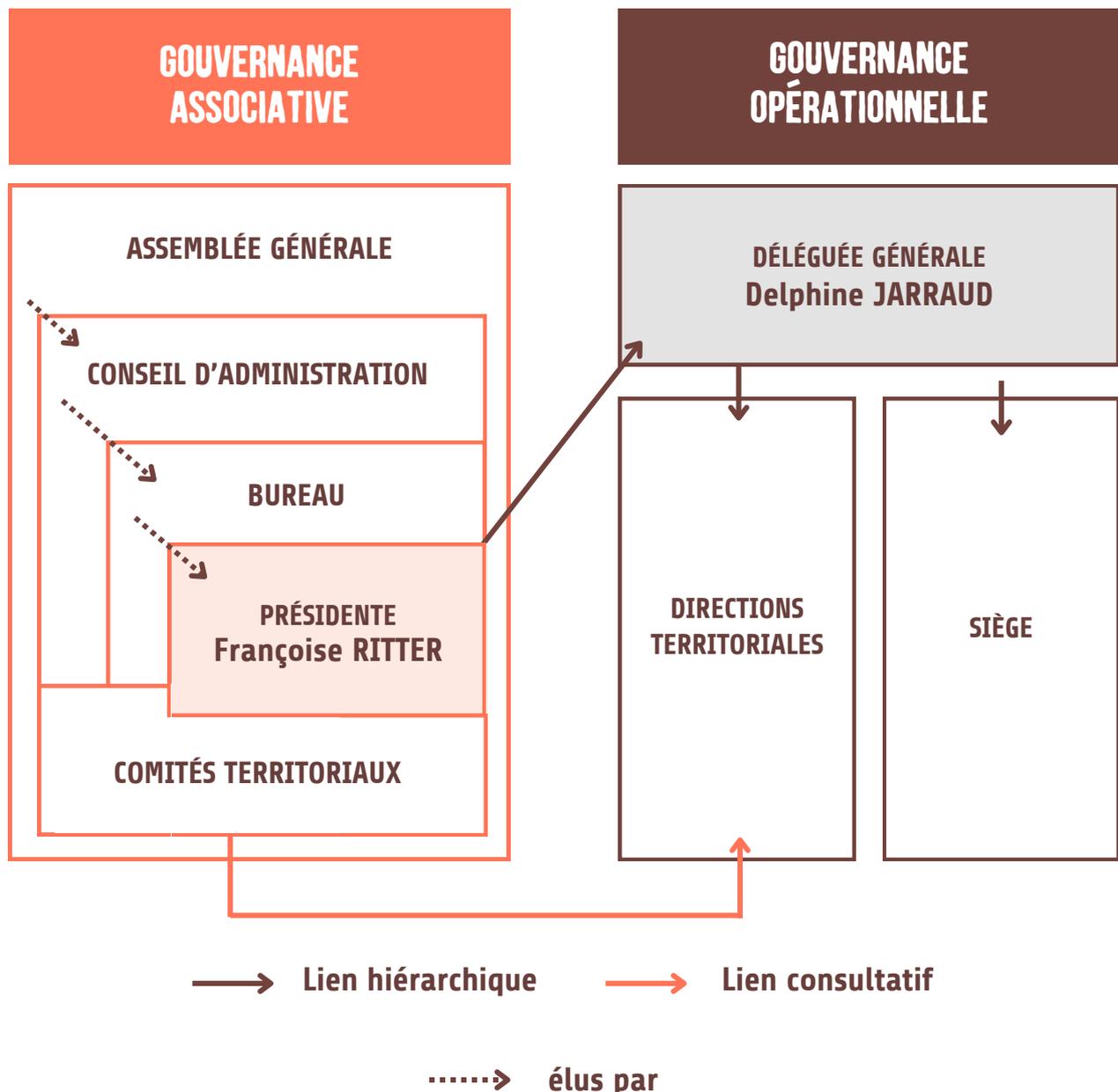
Recherche de diversification d'activités pour l'AAVA du fait d'un secteur (celui de l'imprimerie et du façonnage d'imprimerie) de plus en plus en difficulté

CELLES ET CEUX QUI FONT L'AMICALE DU NID

L'Amicale du Nid, c'est avant tout une association constituée d'adhérent.e.s. Parmi elles et eux, des personnes engagées bénévolement à travers nos instances de gouvernance : comités territoriaux et conseil d'administration. Ce sont aussi des professionnel.le.s qualifié.e.s, faisant évoluer constamment leurs pratiques professionnelles, par des formations, des partages de pratiques professionnelles et de l'analyse des pratiques professionnelles.

L'Amicale du Nid est donc cette active conjugaison entre bénévoles et salarié.e.s.

■ GOUVERNANCE



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS TERRITORIAUX

PRÉSIDENTE Françoise RITTER

PRÉSIDENT D'HONNEUR Henri BROCHE

MEMBRE D'HONNEUR Jany GUILLOT

MEMBRES DU BUREAU Sandrine DEBOURG-DOFFIN / Trésorière
 Marie-Hélène FRANJOU
 Florence-Lina HUMBERT / Secrétaire
 Annie RENAUDIN / Secrétaire adjoint
 Anne-Marie SIRMAIN / Chargée de la relation avec les salarié.e.s

AUTRES ADMINISTRATEURS.TRIGES Françoise BRIE
 Véronique CASTELAIN / Présidente du CT de Paris (75) et des Hauts-de-Seine (92)
 Michelle CHARRIERE
 Michel COMBES / Président du CT du Rhône (69) et de l'Isère (38)
 Michelle CORNUT
 Geneviève COURAUD
 Geneviève DUCHE
 Lucette LEBEAU
 Françoise MARIOTTI
 Cyril MBIAGA / Président du CT des Bouches-du-Rhône (13)
 Monique ROBERT
 Ernestine RONAÏ / Présidente du CT de Seine-Saint-Denis (93)
 Marie-France SANTONI-BORNE
 Pauline SOUBIE-NINET

DIRECTIONS TERRITORIALES

BOUCHES-DU-RHÔNE Célia MISTRE / Directrice

HAUTE-GARONNE Emmanuelle VRIGNAULT-CHOISY / Directrice

HÉRAULT Philippe ANDRES / Directeur

RHÔNE ET ISÈRE Véronique CAPPE / Directrice

+ ANTENNE SAVOIE

PARIS ET HAUTS-DE-SEINE Jean-Christophe TETE / Directeur

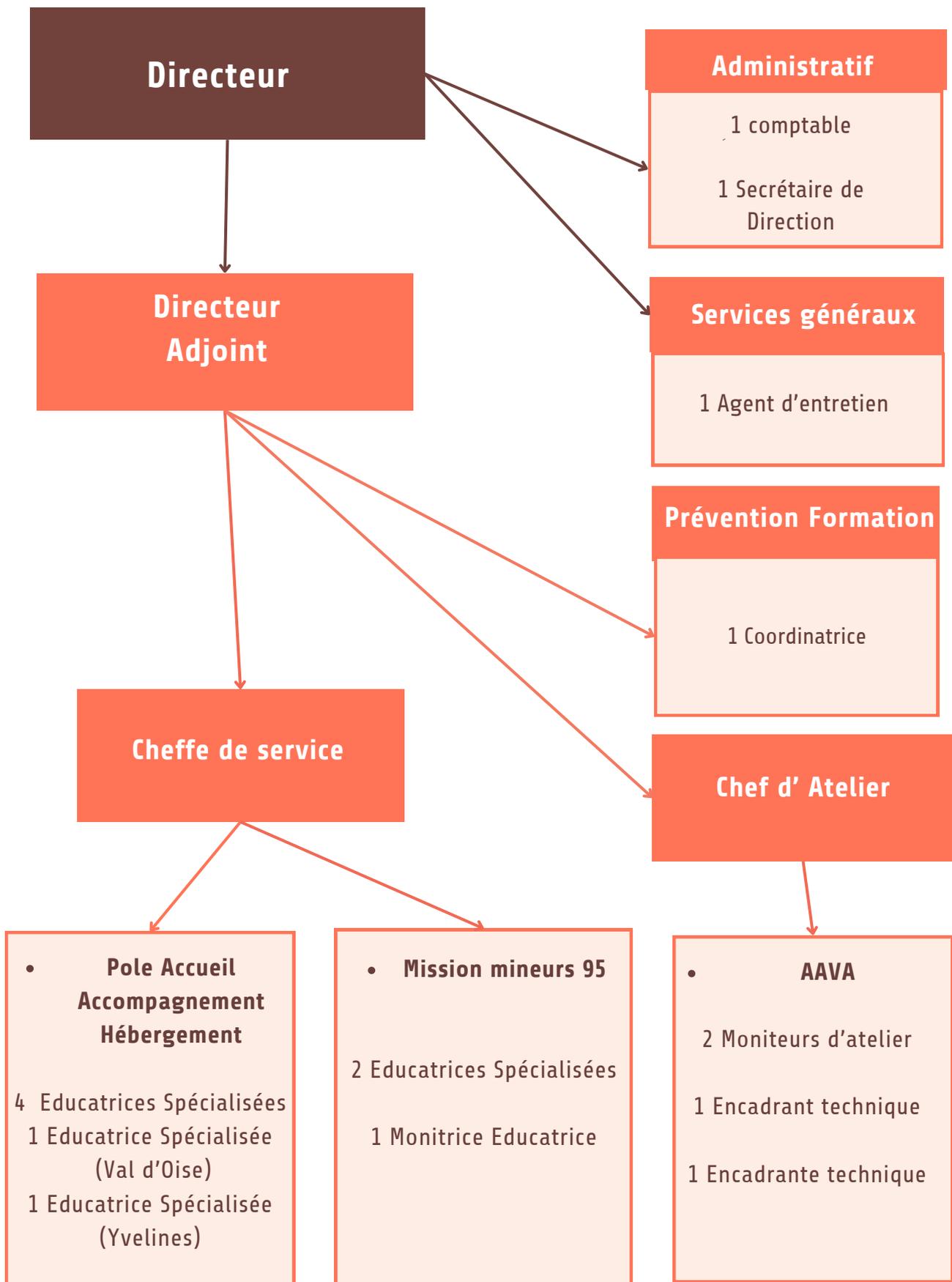
+ ANTENNES YVELINES ET VAL-D'OISE

SEINE-SAINT-DENIS Gaëlle QUEYRON / Directrice

+ ANTENNE SEINE-ET-MARNE (2023)

BRETAGNE Romain GUIGNY / Chef de service

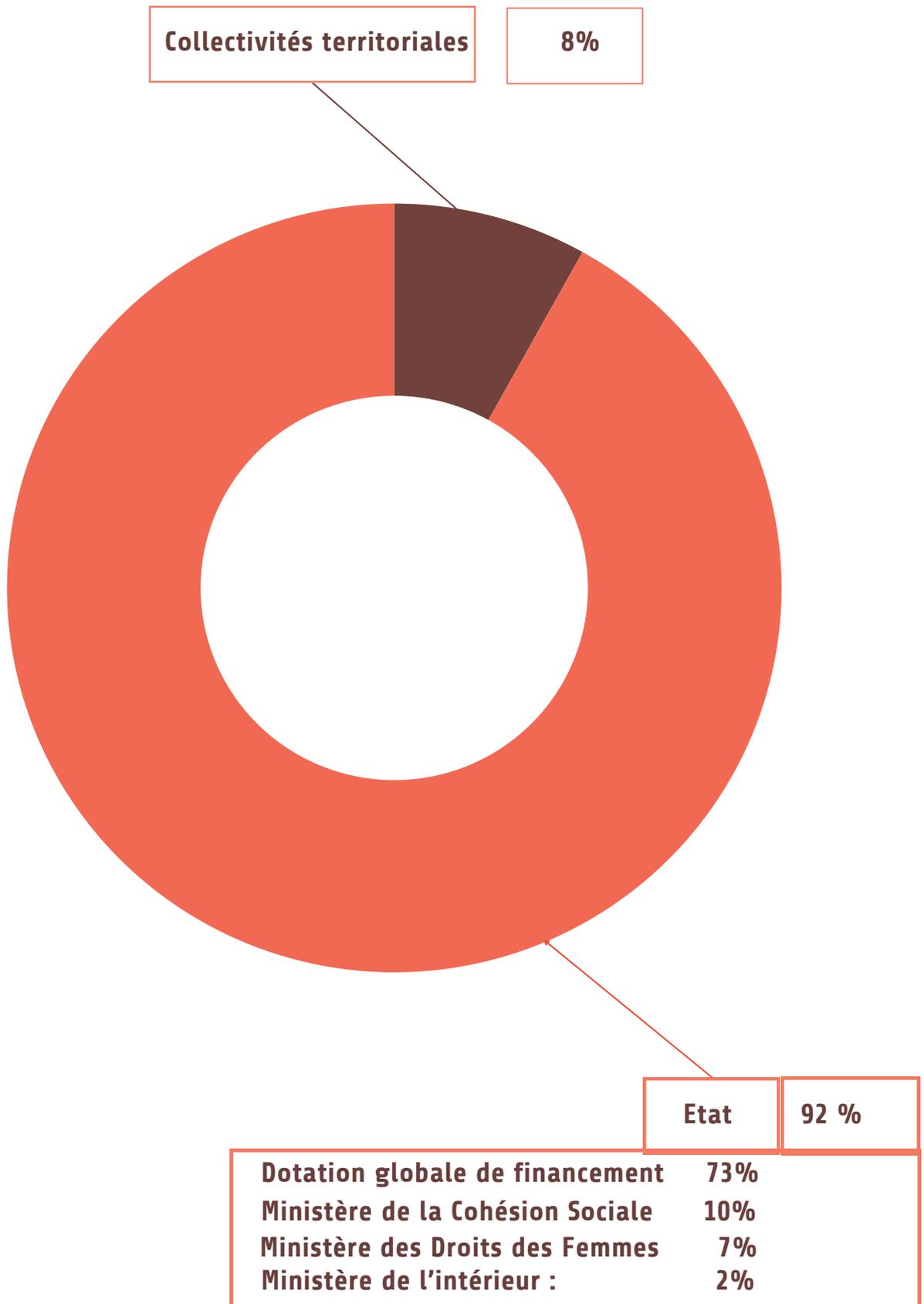
ORGANIGRAMME :



FORMATION DES SALARIES.ES

Intitulé du Stage	Organisme	Durée (en heure)/ Stagiaire	Durée Totale de la formation	Nombre de stagiaires	
				Femmes	Hommes
Premiers secours en santé mentale	FAS	14	2 jours	1	0
Consultations d'ethnopsychiatrie et tansculturelle	CERF	35	5 jours	1	0
First Gestion Commerciale	CEGI	7	1 jour	0	3
Transidentité et parcours de transition	OUTRANS	6	1 jour	1	0
Outils pour accompagner le psycho trauma	ALTERNATIVE	7	1 jour	2	0
Formation nationale d'intégration	ADN	21	3 jours	2	1
Prostitution chez les mineur.es	Mouvement du Nide	14	2 jours	2	0
Auteurs mineurs d'agressions sexuelles : décrypter les racines pour mieux protéger	Les enfants de Tamar	7	1 jour	3	0
DEIS Master 2	ETSUP	148	21 journées	1	0

FINANCEMENTS



DEVENEZ ADHÉRENT.E.S !

Fondée en 1946, l'Amicale du Nid est une association laïque qui défend l'abolition de la prostitution, violence sexuelle et sexiste, et donc exige l'application de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel qui s'appuie sur quatre piliers :

Renforcement de la lutte contre le proxénétisme et la traite humaine à visée d'exploitation sexuelle

Dépénalisation des personnes en situation de prostitution et accompagnement de celles qui souhaitent sortir de la prostitution

Prévention de la prostitution et du recours à la prostitution

Pénalisation de l'achat d'actes de sexuels

L'Amicale du Nid inscrit ses actions dans un continuum : prévenir, sensibiliser, former, aller-vers, accueillir, accompagner les victimes du système prostitutionnel.

▶ Intéressé.e ? Découpez et remplissez ce **bulletin d'adhésion** à envoyer à l'adresse postale de l'Amicale du Nid (voir [l'annuaire](#))



▶ J'approuve son **Projet Associatif** et ses statuts (à lire sur le site de l'Amicale du Nid ou en demander un exemplaire sur papier)

1 Nom : Prénom :
 Adresse postale :
 Adresse mail :@.....
 Numéro de téléphone : Date de naissance :
 Profession (facultatif) :
Compétences éventuelles que vous souhaiteriez valoriser au sein de l'Amicale du Nid (facultatif) :

2 Je joins un **chèque à l'ordre de l'Amicale du Nid** de :
 Cotisation de membre adhérent.e : 30€ Cotisation de soutien : à partir de 40€ Cotisation de membre bienfaiteur.ice : à partir de 150€

Date et Signature :

3 Pour une première adhésion, merci de nous préciser **comment vous avez connu l'Amicale du Nid**, un membre du Bureau prendra contact avec vous pour échanger plus en détail sur l'association et vos attentes :

La **cotisation est valable pour l'année civile et doit être renouvelée avant l'Assemblée Générale** pour donner droit à participer aux votes et être élu.e lors de l'Assemblée Générale.

J'autorise l'Amicale du Nid à utiliser mes données personnelles exclusivement pour la validation et le suivi de mon adhésion
 Je souhaite recevoir des informations sur l'action de l'Amicale du Nid

L'AMICALE DU NID RECRUTE !

NOUS RECHERCHONS PRINCIPALEMENT

Professionnel.les socio-éducatifs

Administration et gestion

Services généraux

Infirmier.es et psychologues

Directions et chef.fes de service

DONNEZ DU SENS À VOTRE CARRIÈRE

**UN CHAMP D'ACTION À L'INTERSECTIONNALITÉ DES OPPRESSIONS
SEXISTES, RACISTES ET ÉCONOMIQUES**

AUTRES AVANTAGES

Congés trimestriels

Tickets restaurant

Remboursement des transports (à hauteur de 50 %)

Mutuelle employeur avec prise en charge de l'adhésion du.de la
salarié.e à hauteur de 50 %

**POUR CONSULTER NOS OFFRES
D'EMPLOI ET POSTULER**

Rendez-vous sur la page
Offres d'emploi sur notre site internet



ENEZ VOUS FORMER !

Notre catalogue se compose des formations suivantes, qui peuvent être réalisées en inter ou en intra-organisation :



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les formations dispensées par l'Amicale du Nid

Comprendre le système prostitutionnel pour agir en prévention

La prostitution des jeunes, notamment des mineur.e.s : comprendre pour agir

La loi du 13 avril 2016 pour les associations agréées et leurs partenaires : les parcours de sortie

Se former à la prévention de la prostitution auprès des jeunes

Travail social et prostitution : se former pour mieux repérer, accompagner, orienter et prévenir

Travail social et traite des être humains à des fins de prostitution

Des formations sur mesure

CONTACT

formation@adn-asso.org

SITE INTERNET

la page Formations de amicaledunid.org

UNE FORMATION VOUS INTÉRESSE?

Rendez-vous sur la page
Formations de notre site internet



PARTENAIRES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE

PRÉFECTURE
DES YVELINES



PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE



LE CHÂNON
MANQUANT

Le + de la chaîne alimentaire



DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE

CI=EFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Yvelines



L'ENTRAIDE

Église Protestante Unie de France
Asnières Bois-Colombes



FONDATION
DES FEMMES

phenix



ALTERNATIVE

l'expérience de l'écoute



FSA
Féminité Sans Abri



LA VOIX DE L'ENFANT

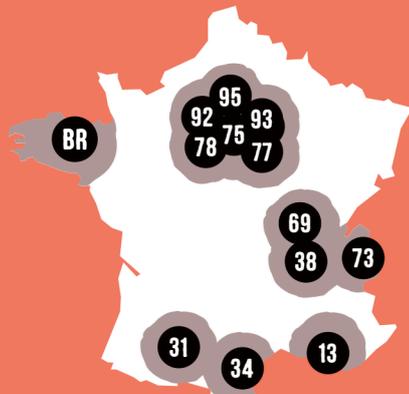
Notre combat, c'est leur avenir

**val
d'oise**
le département



L'AMICALE DU NID
EST PRÉSENTE SUR

16 DÉPARTEMENTS



SIÈGE DE L'ASSOCIATION

📍 21, rue du Château d'Eau - 75010 Paris
☎ 01 42 52 56 40
✉ contact@adn-asso.org

ORGANISME DE FORMATION

☎ 01 42 39 99 61
✉ formation@adn-asso.org

13 BOUCHES-DU-RHÔNE

📍 60, boulevard Baille - 13006 Marseille
☎ 04 91 29 77 00
✉ contact@amicaledunid13.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

31 HAUTE-GARONNE

📍 52 blvd Déodat de Séverac - 31300 Toulouse
☎ 05 34 41 57 60
✉ contact@amicaledunid31.fr

- Prévention sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

34 HÉRAULT

📍 3, rue Anatole France - 34000 Montpellier
☎ 04 67 58 13 93
✉ contact@lababotte.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

38 ISÈRE

📍 9 rue Raoul Blanchard - 38000 Grenoble
☎ 04 76 43 01 66
✉ contact@adnaura.fr

- Sensibilisation, formation
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global

69 RHÔNE

📍 29 rue St Jean de Dieu, Technopark, Bât B - 69007 Lyon
☎ 04 78 27 28 20
✉ contact@adnaura.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

73 SAVOIE

📍 Chambéry
☎ 04 76 43 01 66
✉ contact@adnaura.fr

- Accompagnement des parcours de sortie de la prostitution

75 PARIS

📍 103, rue La Fayette - 75010 Paris
☎ 01 42 02 38 22
✉ amicaledunid.paris@adn75.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

77 SEINE-ET-MARNE

📍 Champs-sur-Marne
☎ 01 41 68 20 28
✉ contact.mm77@adn93-asso.org

- Mission mineur.e.s

78 YVELINES

📍 Poissy
☎ 07 69 79 14 57
✉ permanence.sociale@adn78.fr

- Accompagnement social global

92 HAUTS-DE-SEINE

📍 83 bis, rue de Varsovie - 92700 Colombes
☎ 01 47 60 00 78
✉ contact@adn92.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

93 SEINE-ST-DENIS

📍 11/13 rue Félix Merlin - 93800 Épinay-sur-Seine
☎ 01 41 68 20 28
✉ amicaledunid93@adn93-asso.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

95 VAL-D'OISE

📍 Cergy et Sarcelles
☎ 07 67 29 47 54
✉ permanence.sociale@adn95.fr

- Mission mineur.e.s
- Accompagnement social global des majeurs
- Accompagnement des parents et proches

BR BRETAGNE

Présence sur les 4 départements

📍 33 rue Jean Macé - 29200 Brest
☎ 06 35 47 60 33
✉ bretagne@adn-asso.org

- Sensibilisation, formation
- Accueil
- Aller-vers
- Accompagnement social global

📍 35 avenue Aristide Briand - 35000 Rennes
☎ 06 13 30 93 19
✉ bretagne@adn-asso.org

- Sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Document publié en 2025
par l'Amicale du Nid

www.amicaledunid.org

